



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3807 du Vendredi 20 Juillet 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Visite pastorale

Le Nonce apostolique dans le diocèse de Nkayi



Mgr Francisco Escalante Molina

(P.10)

Léon Juste Ibombo

Le Congo est prêt pour la révolution numérique

Il est l'un des «golden-boys» entrés au Gouvernement, et il lui a été confié un portefeuille en adéquation avec son âge et les facilités de son époque. Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'éco-

nomie numérique, nous a reçus dans son bureau, entre un verre de jus d'orange à sa droite et la Bible sur sa gauche. Dans cette sobriété, un langage de passionné. Entretien.

(Page 3)



Après une éclipse

Claudine Munari et Mathias Dzon remontent au créneau

(P.3)

Centenaire de Nelson Mandela en Afrique du Sud

L'Afrique et le monde ont rendu hommage à un personnage hors-pair

(P.7)



AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 24 juillet 2018, Paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli (Diocèse de Kinkala)

La Rédaction.

Editorial

Le numérique ou la mort

A nos lecteurs

Des difficultés de notre imprimeur nous contraignent à paraître sans couleurs dans la version papier. Mais la qualité habituelle des photos et des annonces couleur vous reste garantie dans notre édition en ligne. La situation se résoudra au plus vite. Avec nos excuses.

Banque Mondiale

Korotoumou Ouattara, nouvelle représentante de l'institution au Congo (P.4)

Avis d'Appel d'Offres

Financement: Budget de l'Etat 2018

Appel d'Offres N°: AON 01/MHC/CGMP-2018 FRN

Relatif à:

«L'Equipement technique de la Banque des données»
en 02 lots.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 201 du 13 juin 2018.

2. Le Ministère des Hydrocarbures a sollicité et obtenu des fonds dans le cadre de son budget d'investissement, exercice 2018, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à: l'acquisition du matériel informatique, de communication intra et extra net et du mobilier de bureau.

3. Le Ministère des Hydrocarbures sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour procéder à cette fourniture. Il est spécifié que ces lots peuvent être attribués séparément, le cas échéant.

4. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi, de 09 heures à 14 heures, à l'adresse ci-après: Ministère des Hydrocarbures (Rond-point Place de la République), 7ème étage de l'immeuble des Mines et Energie, bureau du Directeur des Etudes et de la Planification, Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Tél: 06 669 23 02 / 04 416 39 93.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7. Les candidats intéressés peuvent demander et obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en version électronique (par clé USB ou par CD), à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125.000) francs CFA.

8. Les offres accompagnées d'une garantie en caution bancaire ou chèque certifié de 1% du montant du marché, devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard, le 08 Aout 2018, à 11 heures précises.

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Grande Salle de Réunions du Cabinet du Ministère des Hydrocarbures, 7ème étage de l'immeuble des Mines et Energie (Rond-point Place de la République), le 17 Août 2018 à 12 Heures précises.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville,

Pour la Personne responsable
des marchés publics
P.O, le Directeur de Cabinet

Marcelin DIBOU

Avis d'Appel d'Offres

Financement: Budget de l'Etat 2018

Appel d'Offres N°: AON 02/MHC/CGMP-2018 FRN

Relatif à:

«L'acquisition des équipements de suivi et contrôle de la pollution pétrolière»
en lot unique.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 201 du 13 Juin 2018.

2. Le Ministère des Hydrocarbures a sollicité et obtenu des fonds dans le cadre de son budget d'investissement, exercice 2018, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à:

L'acquisition des équipements de suivi et contrôle de la pollution pétrolière.

3. Le Ministère des Hydrocarbures sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour procéder à cette fourniture.

4. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi, de 09 heures à 14 heures, à l'adresse ci-après: Ministère des Hydrocarbures (Rond-point Place de la République), 7ème étage de l'immeuble des Mines et Energie, bureau du Directeur des Etudes et de la Planification, Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, Tél: 06 669 23 02 / 04 416 39 93.

6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

7. Les candidats intéressés peuvent demander et obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en version électronique (CD ou clé USB), à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre un paiement en espèces non remboursable de cent vingt-cinq mille (125.000) francs CFA.

8. Les offres accompagnées d'une garantie en caution bancaire ou chèque certifié de 1% du montant du marché, devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard, le 10 Aout 2018, à 11 heures précises.

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Grande Salle de Réunions du Cabinet du Ministère des Hydrocarbures, 7ème étage de l'immeuble des Mines et Energie (Rond-point Place de la République), le 17 Août 2018 à 12 Heures précises.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville,

Pour la Personne responsable
des marchés publics
P.O, le Directeur de Cabinet

Marcelin DIBOU

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit: Une propriété bâtie à Brazzaville, objet du titre n°37.888, cadastre section P 16B, bloc 159, parcelle n°04, superficie 198,99m², 87 rue Kintsélé, Talangaï, Brazzaville, une moitié de parcelle de terrain, elle abrite un grand bâtiment et une petite annexe donnant sur la rue, le tout construit en matériaux durables. Elle est clôturée, l'annexe abrite une boîte de nuit, le bâtiment principal comporte trois portes, toutes les ouvertures sont protégées par des grilles de tubes carrés.

Mise à prix

TRENTE MILLIONS (30.000.000) F.CFA

La société Ecobank Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 10.000.000.000 F. CFA dont le siège social est sis avenue du Camp, 3e étage Immeuble de l'ARC, B.P.: 2485, centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG BZV 2007 B-559.

Ayant pour conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL, ex-immeuble SABENA, à côté de la C.R.F., centre-ville, Brazzaville, Tél.: 05.556.02.18, Email: mbongofr2002@yahoo.fr; B.P.: 14.227.

DATE ET LIEU: Samedi 4 Août 2018, à 10 heures.

Par-devant le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, sis Palais de Justice de Brazzaville, Poto-Poto, centre-ville Brazzaville.

En exécution de:

• la copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé: «convention de prêt avec affectation hypothécaire» (répertoire n°217/15) conclue à Brazzaville le 15 décembre 2015 entre la banque Ecobank Congo SA, d'une part, et les Etablissements KGB, représentés par Monsieur Archinal OKINGA OPOTY, d'autre part, par-devant Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis avenue Felix Eboué, immeuble «05 février 1979», 2e étage gauche, en face de l'am-

bassade de la Russie, centre-ville Brazzaville, B.P.: 18, E-mail: contact@etude-matissa.fr, République du Congo;

Et par suite d'un commandement valant saisie immobilière servi le 05 février 2018 par le Ministère de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, Etude sise 13, rue Dispensaire, en face de l'agence Crédit du Congo Poto-Poto, centre-ville Brazzaville, B.P.: 14642, enregistré et publié le 23 mars 2018 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le numéro volume 15/6503, extrait 6503.

BIEN SAISI SUR:

Monsieur Archinal OKINGA OPOTY, de nationalité congolaise, né à Owando le 6 juin 1984, père de famille, Commerçant, domicilié au n°65, rue Mpouya, Talangaï, Brazzaville.

Et les Etablissements KGB, ayant leur siège social à Brazzaville, au n°36 de la rue Berthe, Talangaï, immatriculés au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZV-09-A-10.20.

Pour toute information, contacter et s'adresser à:

- Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL, ex-immeuble SABENA, à côté de la C.R.F., centre-ville, Brazzaville, Tél.: 05.556.02.18, Email: mbongofr2002@yahoo.fr; B.P.: 14.227;

- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, sise 13, rue Dispensaire, en face de l'agence Crédit du Congo Poto-poto, centre-ville, Brazzaville, B.P.: 14642.

Fait à Brazzaville, le 16 juillet 2018.

Par Maître Françoise MBONGO, Avocat
poursuivant soussigné pour extrait.

Maître Françoise MBONGO

Office Notarial Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO

Notaire à la résidence de Pointe-Noire

50, Avenue Moé Vangoula

Immeuble ex-Café de paris 1er étage

Tél.: 05.031.39.32/04.024.65.60/06.885.49.40

Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

SAS SPORT PLAY

En sigle S.P.S.

Société par Actions Simplifiées

Au capital de F. CFA: 1.000.000

Siège social: Avenue Marien NGOUABI, Immeuble ex-Bata Centre-ville
Pointe-Noire (République du Congo)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO en date du 28 juin 2018, il a été constitué une Société par Actions Simplifiées dénommée «SPORT PLAY», en sigle «SPS» dont les caractéristiques suivent:

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Objet: La société a pour objet:

- Loisirs, tourisme, événementiel, promotion artisanale, publicité, marketing, média, technologie de jeux et environnements interactifs, négoce, commerce général.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée: 99 ans.

Président Directeur Général:
Monsieur NG'ANG'A CHEGE,
Manager.

Demeurant à Pointe-Noire, Avenue Ngueli-Ngueli, quartier Wharf (République du Congo).

Statuts enregistrés à la Recette des Impôts Centre folio 121/34 du 3 juillet 2018, sous le n°4625.

Dépôt au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire sous le n°18 DA 2342 du 16/07/2018. RCCM N° CG/PNR/18 B 237.

Pour insertion,

Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.

Ministre Léon Juste Ibombo

Le Congo est prêt pour la révolution numérique

La première question porte sur le numérique : le secteur que vous voudriez asseoir et consolider se porte-t-il bien ? Etes-vous satisfait de ce que vous trouvez ?

**Merci beaucoup. Le secteur de l'Économie numérique, c'est un secteur qui a une voie tracée, tracée par Son Excellence M. le président de la République Denis Sassou-Nguesso dans son programme de société «La marche vers le développement, allons plus loin ensemble». Il est décliné dans le point 5 qui consiste en l'arrimage de notre pays au développement de l'économie numérique. Aujourd'hui, aucune administration, aucune société dans le monde ne peut se passer du numérique, du digital, c'est la nouvelle économie. Et, nous sommes en train d'implémenter cette nouvelle économie. Donc notre satisfaction, c'est d'abord la base de l'économie numérique qui est l'infrastructure, parce qu'on ne peut pas prétendre parler de l'économie numérique si on n'a pas la base de l'économie numérique, les infrastructures, large bande, c'est-à-dire la fibre optique.

** Où en est le Congo, précisément ?*

Aujourd'hui, dans notre pays, nous avons une couverture nationale en fibre optique de près de 4700 Km à travers deux projets essentiels. Un projet financé sur fonds propres du Gouvernement : c'est le Projet de couverture nationale (PCN) en Télécommunication qui, à travers le câble sous-marin West Africain cable system et à la station d'atterrissage de Matombi. Le Congo est interconnecté au réseau fibre optique mondial. Et nous avons un autre projet cofinancé avec les partenaires au développement qui permet l'implémentation de cette infrastructure du digital, c'est le projet Central African Backbone (CAB).

Le premier projet CAB 1 est cofinancé avec la Banque mondiale ; nous avons pu finaliser les travaux d'infrastructure entre le Congo et le Gabon, 512 Km. Il nous reste maintenant à finaliser entre les deux délégataires des deux pays qui auront la charge de commercialiser cette infrastructure. Donc le travail se fait entre les deux délégataires et les deux régulateurs. Une fois ce travail achevé, on aura une redondance. C'est-à-dire que lorsque nous avons des difficultés avec le câble sous-marin, on peut avoir une redondance à travers le câble terrestre qui relie le Congo au Gabon. Avec un autre partenaire au développement, la Banque Africaine de développement (BAD), nous avons un autre financement pour avoir d'autres autoroutes de l'information. C'est le projet



Léon Juste Ibombo

CAB 2 qui nous permettra d'être interconnectés avec le Cameroun et la RCA. Donc, nous sommes satisfaits parce que nous avons la base de l'économie numérique. Maintenant, il nous faut maintenant réguler. Nous avons, à travers un appel à contribution, approuvé une Stratégie nationale du développement de l'économie numérique. Nous avons voulu valoriser les compétences locales, y compris les Congolais de la Diaspora. Nous avons recueilli les contributions de nos compatriotes qui sont à l'extérieur du pays et nous avons à la suite de la compilation de ces contributions élaboré une stratégie avec deux partenaires: Huawei et le PNUD. Nous avons assorti cette stratégie d'un plan d'action 2018-2022 pour le développement de l'économie numérique. Nous sommes en train de finaliser l'arsenal juridique qui permettra de protéger le citoyen congolais dans l'espace numérique. Donc, on va avoir un atelier de restitution. On a déjà reçu les

avis de la Cour suprême sur un ensemble de projets de lois : par exemple sur les transactions électroniques. La stratégie gouvernementale est fondée sur trois piliers : le e-gouv, le e-citoyen et le e-business. Voilà, on peut dire en gros qu'on se satisfait puisque qu'on a une vision qui était tracée qui est celle du président de la République.

** Il manque peut-être aussi ce que l'on appellerait le e-mentalité chez le gouvernant et le citoyen ! Est-ce que la technologie ne passe pas avant les mentalités ?*

**Vous posez là une bonne question. Nous avons eu à interpellé à plusieurs reprises, à travers que ce soient des campagnes de sensibilisation avec les jeunes, que ce soient même des déclarations officielles à interpellé surtout les jeunes sur l'utilisation citoyenne des réseaux sociaux. Parce que les réseaux sociaux, c'est une évolution extraordinaire ; ça fait en sorte que le monde

soit maintenant un village planétaire. Mais, le revers des réseaux sociaux, c'est aussi le fait qu'on ne se rend pas compte qu'on peut les utiliser à d'autres fins, le terrorisme par exemple. C'est un travail d'éducation que nous allons faire. Il y a plusieurs startups ou associations qui œuvrent dans le secteur de l'économie digitale qui demandent que nous les accompagnions et souvent nous avons répondu présent pour toujours sensibiliser sur l'utilisation citoyenne des réseaux sociaux. C'est le travail que nous allons faire parce qu'aujourd'hui, nous avons mis en place des points d'accès internet gratuit. Vous voyez : il y a de nombreux jeunes qui sont souvent à la Corniche, devant la société Congo Télécom, ou même à l'aéroport Maya-maya. Lorsque les jeunes utilisent l'internet, ils peuvent parfois l'utiliser à d'autre fin. Voilà donc, il y a un travail de sensibilisation continu et le Gouvernement continuera à sensibiliser là-dessus.

**La coupure d'internet en période électorale fait-elle partie des mesures de démocratisation voulues ?*

**La coupure internet en période électorale est motivée par des raisons purement de souveraineté nationale parce que lorsque vous n'avez pas encore un arsenal juridique, il faut se protéger. Des pays comme la France ou l'Algérie ont dû légiférer en la matière pour protéger le citoyen. Le Gouvernement n'a pas dans sa philosophie l'ambition de restreindre, mais de protéger.

Propos recueillis par
Albert S.
MIANZOUKOUTA

Editorial

Le numérique ou la mort

Naturellement, le ministre Léon-Juste Ibombo est convaincu de son fait. Il aurait été incompréhensible qu'en charge de l'économie numérique, il fût réfractaire à l'intrusion toute puissante de l'ordinateur dans nos sociétés ! Il en est convaincu: la révolution du numérique est de celles que l'Afrique ne peut se permettre de rater. Feu et flammes, il énumère les arguments qui font que nous partions aujourd'hui, tous, sur le même pied d'égalité. A chances égales. La technologie est disponible, les ressources humaines aussi, tout est donc possible.

Pourvu que soient mises en place les infrastructures des autoroutes de l'information, même un gamin de 12 ans de Mayoko peut entrer en communication avec une personnalité de l'autre bout du monde. Et sous peu, nous assure le ministre, il ne sera même plus nécessaire d'aller faire la queue devant un guichet automatique, le smartphone faisant tout ce qui fait nous déplacer vers une mairie, une agence de banque ou un guichet de contributions sociales.

L'économie du numérique est déjà une réalité ailleurs, elle fait son entrée fulgurante dans les habitudes des Congolais. Les transferts d'argent par téléphone portable ne sont plus une fiction pour bon nombre de jeunes du Congo. Sous peu aussi – les choses se mettent progressivement en place – consulter son compte en banque, y prélever de l'argent ou l'y déposer se feront sans quitter son fauteuil.

Mais le secteur dont s'occupe le ministre Ibombo est tout de défis. A commencer par la nouveauté technologique pleine sur laquelle se développe notre ambition de combler le fossé numérique qui nous sépare des pays du Nord de la Planète. Mais les défis sont surtout au plan des libertés et de la pensée. Les gouvernements ont tendance à se comporter avec méfiance par rapport à l'outil informatique grand public. De son côté, le citoyen trouve plus utile de n'investir les réseaux sociaux que pour pourfendre les gouvernants et s'y répandre en invectives de fiel.

C'est peut-être signe d'un déficit de pleine liberté dans un domaine où elle est pourtant une seconde nature. Nous avons demandé au ministre Ibombo si couper l'Internet en période électorale était une pratique qui devait s'enraciner dans les mœurs au Congo. Il parle de souveraineté et de protection. C'est peut-être ici qu'il s'est montré le moins convaincant. Et où il a donné l'impression que nous sommes, tous, en phase d'ajustement. Qu'il nous faut réfléchir encore à ce que nous voulons que l'outil informatique soit pour nous : un verrou de plus, ou un prétexte d'évasion stérile. Lire notre interview en page 3.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Après une éclipse

Claudine Munari et Mathias Dzon remontent au créneau

Les directions politiques de la Fédération de l'opposition congolaise et du Collectif des partis de l'opposition congolaise se sont réunies du 16 au 17 juillet 2018, à Brazzaville. Sous la coordination de Mme Claudine Munari et de M. Mathias Dzon.

A la faveur de cette première concertation républicaine, les deux principales composantes de l'opposition politique congolaise ont fait le tour d'horizon de la crise «gravissime» que traverse le pays, depuis plusieurs années. Ils rappellent, d'ailleurs, qu'avec le changement anticonstitutionnel d'octobre 2015, cette crise multidimensionnelle s'est davantage aggravée suite à la «mascarade» de l'élection présidentielle de mars 2016 dont les résultats ont été im-



Claudine Munari

posés par la force des armes avec comme conséquences la guerre dans le département du Pool et l'emprisonnement des responsables et militants politiques. «Le pays est depuis gouverné par un pouvoir illégal et illégitime. On assiste à un



Mathias Dzon

déni des droits humains fondamentaux et de la démocratie. La volonté d'empêcher l'opposition d'exercer ses activités est manifeste. Le pays est totalement exsangue. Le Gouvernement a du mal à conclure un programme d'urgence avec le FMI», sou-

tiennent les deux principales composantes de l'opposition politique congolaise. Elles soulignent que face à cette situation, la Fédération de l'opposition congolaise et le Collectif des partis de l'opposition congolaise ont très tôt sonné l'alarme en appelant à un dialogue politique inclusif préparé d'accord parties, sous l'égide de la communauté internationale, afin de promouvoir un sursaut républicain et patriotique face à cette crise endémique. «Le pouvoir de Brazzaville s'oppose systématiquement à toute sortie négociée de ce chaos dont il est, faut-il le rappeler, entièrement responsable. Contre la volonté générale, il préfère l'arrogance, la violence, l'arbitraire, les procès politiques staliniens et une démarche d'exclusion à travers un conseil national du dialogue, organe sans objet et sans intérêt». Pour la restauration et l'al-

ternance démocratique, ils ont estimé qu'à tout cela et à toute autre initiative semblable, la Fédération de l'opposition congolaise et le Collectif des partis de l'opposition congolaise disent catégoriquement «Non!». Ils se réservent le droit de mener des actions concertées avec toutes les forces citoyennes pour remettre notre pays dans la voie de la démocratie, l'Etat de droit, la réconciliation nationale, la cohésion républicaine, la relance économique et la bonne gouvernance. Ainsi au terme de leur concertation, les deux principales composantes de l'opposition congolaise ont pris l'engagement de poursuivre leurs échanges et d'œuvrer pour la tenue d'un dialogue politique nationale inclusif, «seule et unique solution de sortie de crise.»

Pascal AZAD DOKO

Massif forestier de Hinda (département du Kouilou)

Clément Mouamba veut mettre fin au désordre constaté

Après le constat triste fait sur le massif forestier de Hinda, dans le département du Kouilou, le jeudi 12 juillet 2018, le Premier ministre Clément Mouamba a fait une communication à l'endroit des responsables administratifs, civils, militaires, judiciaires, traditionnels et propriétaires fonciers des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Dans la salle de réunion de l'hôtel Elais à Pointe-Noire, pleine comme un œuf, le Chef du Gouvernement a voulu mettre fin au désordre constaté qui perdure sur le massif forestier de Hinda.

Clément Mouamba, visiblement fâché, n'a pas caché sa déception. «Nous sommes venus ici parce que nous avons constaté tous hier que ce massif forestier de Hinda était agressé par nombreux de nos concitoyens. Ce massif de 45.000 hectares a perdu 37% de sa superficie. Pas parce qu'il a été exploité de manière rationnelle au profit de l'intérêt général, mais c'est très souvent au profit des intérêts privés et mafieux qui se mettent à vendre les parcelles de terre, à couper du bois, à faire du charbon et autres besoins sans l'accord du propriétaire qu'est l'Etat. Nous déplorons cet état de chose. Nous venons pour vous dire que cela

doit maintenant s'arrêter. Nous sommes venus pour ça. Nous donnons là un message négatif pour les partenaires qui sont dans ce secteur. Le Gouvernement vient de prendre une nouvelle loi qui précise certaines normes en termes de l'occupation de terre. Pour les questions d'intérêt général, c'est toujours l'Etat qui prend



Clément Mouamba



Les chefs terriens

le dessus». Puis, il a poursuivi, en disant: «Autrefois, Pointe-Noire s'arrêtait au cimetière de

Mongo Nkamba, aujourd'hui, au cimetière municipal Vindoulou. Mais au-delà, il y a déjà la

population qui y habite. Nous n'allons pas casser leurs habitations. Il y aura des nouvelles limites pour la ville. Une fois ces limites connues, et communiquées, elles doivent être respectées par tous. Ceux qui seront pris dans les mailles du filet de la Police seront traduits en justice et jetés en prison»

Parmi les mesures préconisées par le Premier ministre, le dédommagement à l'Etat pour les arbres coupés dans les parcelles de terre vendues.

Equateur Denis NGUIMBI

Banque Mondiale

Korotoumou Ouattara, nouvelle représentante de l'institution au Congo

Le ministre du Plan, de la statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ebouka Babackas, a échangé le 16 juillet dernier à Brazzaville avec la nouvelle représentante résidente de la Banque Mondiale au Congo, Mme Korotoumou Ouattara, de nationalité ivoirienne. L'adoption du nouveau Plan national de développement (PND) et l'appui de cette institution de Brettons Woods a été au centre de cette rencontre.

Mme Korotoumou Ouattara a félicité le Gouvernement congolais pour l'adoption de son Plan national de développement 2018-2022. Ce PND comprend deux piliers essentiels: le développement du capital humain à travers des investissements dans la santé et l'éducation et du processus de diversification de l'économie nationale par le développement du secteur privé. Ce document constitue le cadre stratégique à travers

lequel la Banque mondiale va appuyer le Congo dans le cadre de leur partenariat. «Nous allons poursuivre la même relation qui a été déjà établie par mon prédécesseur et accomplir la mission de la Banque Mondiale, de réduire l'extrême pauvreté et promouvoir la croissance partagée. Nous sommes là pour que le peuple du Congo bénéficie de ce que la Banque mondiale peut apporter pour l'essor du pays». a-t-elle conclu.



Pendant l'entretien

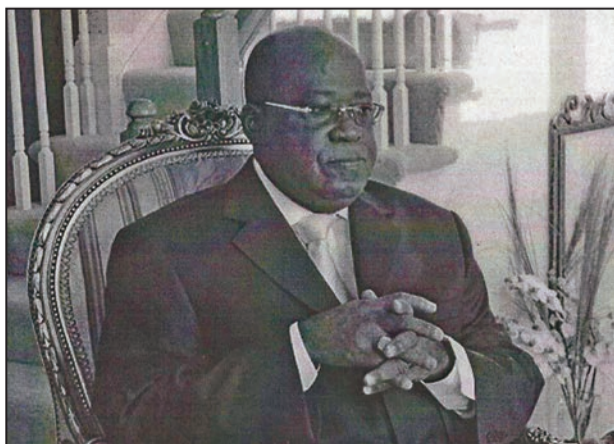
Korotoumou Ouattara remplace à ce poste Djibrilla Adamou Issa qui a regagné Washington pour assurer d'autres fonctions en rapport avec le Moyen-Orient au sein de la Banque Mondiale. Elle a été Economiste principale du sec-

teur financier en Asie du sud au sein du département Finance, Compétitivité et Innovation (FCI) de cette Banque.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

IN MEMORIAM ANDRE NSATOUABANTOU-MILONGO

22.07.2007 – 22.07.2018



Voici onze ans qu'il avait plu au Seigneur de rappeler à Lui André NSATOUABANTOU-MILONGO alors âgé de 72 ans, Premier Ministre de la Transition post-Conférence Nationale Souveraine, Président fondateur de l'Union pour la Démocratie et la République (UDR-Mwinda), Président de l'Assemblée Nationale (législature de 1993 à 1997). Ce triste 22 juillet 2007, l'UDR-Mwinda enregistrait, au plus haut niveau de ses rangs, une perte irréparable. Onze ans après, le souvenir demeure immense, indélébile et indicible. Que ceux qui l'ont aimé aient une pensée pieuse pour l'illustre disparu. A l'UDR-Mwinda, le serment reste ferme: «Ya Milos, ta Lampe ne s'éteindra jamais»

Déclaration de la Dynamique pour la Nouvelle Ethique République et la Démocratie (D.N.E.R.D.)

Réuni en session extraordinaire ce jour 1er juillet 2018, à son siège interdépartemental Kouilou Pointe-Noire, sous les auspices de son président national, le Camarade Crépin GOUALA, le Bureau Exécutif National de la Dynamique pour la Nouvelle Ethique République et la Démocratie, en sigle D.N.E.R.D., composante du collectif des partis de l'opposition congolaise, a examiné un seul point inscrit à son ordre du jour, à savoir: la réunion de concertation du 11/06/2018 convoquée par le Ministre de l'Intérieur, réunion au cours de laquelle le Ministre de l'Intérieur informait les représentants des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses et des organisations qui luttent pour les droits de l'homme de l'existence seulement de 45 partis politiques. Cependant, une liste additive de 10 partis s'est ajoutée 48h après cette réunion. Après analyse, le Bureau Exécutif National de la D.N.E.R.D a retenu ce qui suit:

- La volonté manifeste du pouvoir d'exclure certaines figures emblématiques de la vraie opposition congolaise au dialogue tant souhaité par l'ensemble des Congolais et de la communauté internationale: notamment:

- UPRN Mathias DZON
- CAP Jean ITADI et Christophe MOUKOUEKE
- MUST Claudine MUNARI
- RDR Serge MVIRI
- PSDC Clément MIERASSA
- UPC Paulin MAKAYA
- PSRD Georges NTSIBA
- CADD André OKOMBI SALISSA et bien d'autres...

-La préparation d'un pseudo Dialogue, à l'image de ceux de Brazzaville (2009), EWO (2011), Dolisie 2014, Sibiti (2016) et Ouessou 2017, aux fins de redorer le blason au niveau international.

- Préparation d'une succession oligarchique.

Au regard de ce qui précède, la D.N.E.R.D., toujours solidaire à l'esprit de la déclaration du 17/08/2012 des partis du collectif de l'opposition congolaise qui constataient que le Congo traversait une crise multidimensionnelle et demandaient la tenue des Etats généraux de la nation, ainsi la D.N.E.R.D saisit cette occasion pour interpellé les forces vives de la nation et la communauté internationale en vue de leur implication directe et véritable dans le processus de démocratisation du Congo, converger leurs efforts vers la convocation d'un vrai dialogue similaire à celui de Mai 1996, sous l'égide de Frederico MAYOR, alors Secrétaire Général de l'UNESCO dont le Président Denis SASSOU-NGUESSO était l'un des véritables acteurs. Dialogue qui intègre, à cet effet, toutes les forces vives de la nation pour endiguer, si oui, parvenir aux alternatives palliatives, seul moyen de réconcilier le Congo avec lui-même. C'est le cadre souhaité par tous pour arriver à un vrai nouveau départ. Car le Congo est un bien commun à nous tous et qu'aucune personne ne peut prétendre détenir un titre foncier.

Le silence est un message, nous exhortons les gouvernants actuels à tenir compte de ce constant message pour sortir le Congo de la situation dans laquelle ils l'ont plongé, soit par non connaissances, soit parce qu'ils ne sont pas à la hauteur de leurs missions.

Ainsi, nous prions la communauté internationale, y compris le Système des Nations unies au Congo de prendre des initiatives susceptibles d'aider les forces politiques congolaises à engager, sous l'égide d'une haute personnalité acceptable par l'ensemble de la classe politique congolaise, une réelle concertation en vue d'aboutir à un cadre normal pour une démocratie juste et apaisée au Congo-Brazzaville. Cependant, la majorité des Congolais sont aujourd'hui aussi perplexes qu'il y a plusieurs décennies et se demandent s'il y aura une issue, s'il sera possible que tous les maux qui affligent notre société trouvent un remède dans un délai raisonnable.

Mais ne soyez pas pessimistes, chers compatriotes, au contraire, nous devons nous appliquer en tenant compte des propositions des vrais gouvernants et des vrais opposants pour créer un monde plein d'optimisme, de force en l'avenir. Si grandes que puissent être nos déficiences. Chers compatriotes,

Pour terminer, le bureau exécutif de la Dynamique pour la nouvelle éthique républicaine et la démocratie, en sigle D.N.E.R.D., souhaite vivement la tenue d'un dialogue national inclusif entre les acteurs politiques congolais, les confessions religieuses et la société civile pour éviter la répétition de l'histoire du genre: la bêtise humaine, car toutes les crises dans le monde ou au Congo ont pour origine l'exclusion et le manque d'inclusivité dans les dialogues ou concertations entre les acteurs de la vie nationale.

Vive la DNERD !
Vive la démocratie !
Vive le Congo !
DNERD: Unité, Efficacité, Progrès.

Fait à Pointe-Noire, le 1er Juillet 2018

Le Bureau Exécutif National de la DNERD

9^e Congrès africain d'hématologie

De grandes avancées pour le Congo

Le 9^e Congrès africain d'hématologie s'est tenu à Brazzaville du 12 au 14 juillet 2018. Sous la haute autorité de l'épouse du chef de l'Etat, présidente de la Fondation Congo assistance et marraine du congrès, Mme Antoinette Sassou-Nguesso. La communauté scientifique a mis en place un nouveau bureau qui sera piloté pendant deux ans par, le professeur congolais Alexis Elira Dokékias. Le Ghana a été choisi pour abriter le prochain congrès qui se tiendra en août 2019, à Accra.

Ce congrès qui a réuni de nombreux participants venus de France, des Etats-Unis, d'Inde et de plusieurs pays africains, avait pour objectifs de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des affections hématologiques en Afrique noire, de créer un cadre de concertation regroupant les Francophones et les Anglophones dans le diagnostic et la prise en charge des maladies du sang.

Placé sous le signe de l'unité, ce congrès a été un lieu d'échange à travers les communications, symposiums et des conférences, animés par d'éminents chercheurs, les professionnels de la santé. Les participants ont fait le point sur les avancées et les perspectives dans la lutte contre la drépanocytose. Des groupes de travail ont été constitués au sein de la Société africaine d'hématologie pour que, désormais, ils mènent des travaux d'intérêt commun. Ainsi, le nouveau bu-

reau mis en place «travaillera en étroite collaboration avec leurs homologues de la société d'hématologie et d'oncologie anglophone pour aboutir à une société unifiée qui sera créée l'an prochain au Ghana, à partir d'août 2019. Une société africaine d'hématologie commune verra le jour. Il n'y aura plus ni Francophones, ni Anglophones. Nous préparons cette transition pour la mise en place d'une société africaine commune, afin d'attirer les bailleurs de fonds des sociétés extérieures», a indiqué Alexis Elira Dokékias.

A l'ouverture de ce congrès, l'épouse du chef de l'Etat a reçu un diplôme d'honneur des mains du professeur Lazare Kaptué, hématologue et chercheur africain, qui a félicité la première Dame du Congo pour son engagement. Recevant sa distinction, Antoinette Sassou-Nguesso a réaffirmé sa détermination dans la lutte contre la drépanocytose, les



Photo de famille

cancers, et l'infection à VIH. «L'intérêt des centres de réforme qui sont des pôles d'excellence dans l'amélioration des conditions de diagnostic, y compris le diagnostic précoce et de prise en charge de la drépanocytose, est dans la volonté de fédérer nos connaissances et mutualiser nos efforts, afin d'accélérer l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec la drépanocytose», a déclaré la présidente de la Fondation Congo Assistance. Puis s'en est suivie la projection d'un film documentaire retraçant les activités de l'épouse du chef de l'Etat dans la lutte contre la drépanocytose.

Clôturant les travaux du congrès, la ministre de la Santé et de population, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué que les défis du 9^e congrès africain d'hématologie

ont été à la hauteur des thèmes abordés portant sur la drépanocytose, les cancers du sang, l'hémophilie et la sécurité transfusionnelle. Elle a estimé qu'il était important que les chercheurs, les professionnels de la santé travaillent à renforcer l'union et la cohésion. «La barrière linguistique ne peut constituer un frein à l'unité de la recherche et de l'innovation scientifique. Nous, autorités sanitaires, espérons qu'à l'orée de l'année 2020, l'Afrique aura une seule société savante d'hématologie unifiée et les chercheurs dans ce domaine pourront ensemble élaborer, tester et exécuter des stratégies communes dans le diagnostic et les soins en hématologie et oncologie», a-t-elle souhaité.

Pascal-Azad DOKO

Réunion du Comité des Chefs d'Etat-major de la CIRGL à Brazzaville

La contribution des Etats membres, une préoccupation majeure

La capitale du Congo a abrité le 18 juillet 2018 la réunion du Comité des Chefs d'Etat-major de la Conférence internationale sur la Région des grands lacs (CIRGL). Elle s'est déroulée sous le patronage du ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, président du Comité des ministres de la Défense de cette organisation.

L'intérêt et la pertinence de cette réunion a consisté dans la mise en œuvre de la principale recommandation issue de la réunion du Comité des ministres de la Défense de la CIRGL du 11 octobre 2017, à Brazzaville, lors du 7^e sommet ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement, concernant le Mécanisme conjoint de vérification élargi (MCVE). Il préconisait de doter ce mécanisme des moyens de son action, au plan financier et des ressources humaines, notamment en élaborant un cadre visant à l'appuyer dans la préparation et la présentation des budgets réalistes, et la mise en œuvre de l'audit régulier.

Pour le président du comité des Chefs d'Etat-major de la CIRGL et Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi, la conjugaison des efforts de tous est nécessaire pour permettre au MCVE de trouver des ressources adéquates pour son fonctionnement. «A mi-parcours de ce 7^e mois de 2018, le MCVE affiche un taux de réalisation de ressources

budgetaires de 12% à peine. Cette triste réalité met à rude épreuve notre engagement à poursuivre l'œuvre commune. Je mesure davantage l'envergure de la responsabilité qui est la nôtre et demande l'implication de tous dans le renforcement des capacités de tous dans le renforcement des capacités conduisant à la résolution pacifique des problèmes de sécurité, dont la récurrence pourrait annihiler toutes les perspectives de développement durable dans les zones encore durement affectées par les forces négatives et les groupes armés. C'est à l'éradication de cela que le Comité des Chefs d'Etat-major de la CIRGL devrait s'atteler». Il a précisé que «l'adéquation entre la mission et les moyens demeure la règle séculaire qui permet à nos armées de mener à bien leurs tâches».

De son côté, le secrétaire exécutif de la CIRGL, Zachary Muburi-Muita, a fait état de l'approche de la résolution de la situation du Mouvement M23. Il a évoqué le niveau des démarches entreprises par la CIRGL, institution militaire et sécuritaire au sein des Grands



Photo de famille des officiels et participants

lacs, auprès des autres institutions bailleurs de fonds et plaider pour la contribution financière des Etats membres de la CIRGL afin de vaincre toutes les menaces de la paix dont le terrorisme.

Rappelant le contexte régional et international dans lequel se sont tenus ces travaux, marqué par de graves menaces à la paix et à la sécurité, dont il a souhaité qu'on y accorde une attention particulière, le ministre Charles-Richard Mondjo est revenu sur le bien-fondé de la CIRGL: «L'Afrique qui souffre d'une sorte de balkanisation doit, plus que jamais, malgré tout, saisir l'opportunité de ces regroupements régionaux indispensables à son développement tant espéré, attendu et souhaité de tous. C'est tout le sens à donner à la Conférence internationale sur la Région des grands lacs, notre institution communautaire, dont les instruments qui la composent doivent être perçus, considérés et même vécus comme

autant d'outils susceptibles de fédérer nos énergies et nos ambitions», a-t-il indiqué. S'agissant de l'audit, le ministre Mondjo a rappelé qu'il a révélé les déficits de gouvernance: «Les déficits de gouvernance entravent le fonctionnement du MCVE. Mission vous est donc donnée de travailler à corriger toutes les insuffisances relevées. A la suite du constat fait par le Comité des ministres de la Défense, je réalise à ce sujet que la problématique de la contribution des Etats membres demeure, à ce jour, une préoccupation majeure pour le financement et le fonctionnement du MCVE. Dans ce cadre, il me plaît de rappeler la recommandation tenant de la responsabilité des Etats de s'acquitter de leurs contributions financières au profit du MCVE à bonne échéance».

Alain-Patrick MASSAMBA

Coup d'oeil en biais

L'assassin de Jennifer tombe enfin dans le filet de la police à Brazzaville

La découverte du corps sans vie de Jennifer, une adolescente de 20 ans, abandonnée devant le portail d'un domicile, rue Loudima, à Ouenzé, le 31 mai dernier, avait créé un grand émoi dans la population et la famille de la victime. L'auteur de ce crime a été finalement appréhendé après plus d'un mois de cavale et a reconnu son forfait après l'interrogatoire de la police qui avait ouvert une enquête. Il s'agit d'un certain Daric, un ex-auxiliaire de police, qui était le petit ami de Jennifer. Cette dernière était venue le voir le soir pour lui annoncer qu'elle était enceinte depuis quelques semaines. Selon la police, le meurtrier a prétexté être incapable d'en supporter les frais et décidé de la battre sauvagement. Elle a finalement succombé à un coup fatal.

Arrêtés, les co-auteurs du rapt d'une adolescente à Nkomo-Matari

Les populations de Nkomo-Matari, quartier de l'arrondissement 9 Djiri, à Brazzaville, se disent soulagées. Et pour cause: les bandits armés qui avaient enlevé la petite Jucasse le 13 juillet dernier alors que, avec son frère, elle partait recharger le crédit mobile de leur maman (lire notre coup d'oeil du mardi 17 juillet 2018), ont été arrêtés par les services de police qui s'étaient mis en branle. L'enquête a abouti à l'arrestation de cinq personnes membres d'une branche appelée "Les terribles" de l'écurie "Les Américains" qui sont la terreur des populations des quartiers Kahounga, Nkomo-Matari, Le Bled et Domaine. Leur arrestation intervient après la découverte de Jucasse qui a affirmé avoir été conduite dans une maison inhabitée au quartier Kahounga où elle a été l'objet d'un viol collectif avant d'être abandonnée. Jucasse ayant reconnu l'un des criminels, la suite est allée bien vite. Mais dix autres complices ayant participé au rapt et au viol sont toujours en cavale.

Grève des agents du ministère des Hydrocarbures

Encore une grève! Elle secoue le ministère des Hydrocarbures et a été lancée jeudi 19 juillet 2018 sur toute l'étendue du territoire. Les travailleurs en ont décidé ainsi à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire tenue dans la salle de conférence du siège de leur ministère situé Rond-point de la République (ex-CCF). C'est le seul moyen qu'ils disent avoir trouvé pour se faire entendre. Ils reprochent à la tutelle la non-prise en compte de leurs revendications.

Le marché Soukissa de Ouenzé presque en ruine

Le marché Soukissa, l'un des symboles qui font la fierté du cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, est aujourd'hui presque détruit et les usagers exposés au danger. Son toit s'affaisse progressivement; une partie s'est même totalement effondrée. Certains commerçants vendent à ciel ouvert, d'autres contraints de se courber pour bien circuler d'un couloir à un autre. Il en est de même pour les clients. On enregistre parfois des cas de blessures de gens qui s'en prennent aux pauvres vendeurs. A cause de son état actuel, le marché est de moins en moins fréquenté. Aucune mesure urgente n'est prise pour le réhabiliter. La municipalité de Brazzaville continue de prélever allégrement les taxes, se plaignent les vendeurs.

Immatriculation obligatoire des véhicules de police

Les véhicules non immatriculés de la police créent la confusion dans la capitale congolaise. Il est difficile de donner les références de ces véhicules aux services de sécurité en cas de réclamation. Face à ce phénomène la direction départementale de la police a instruit tous les commissaires centraux de police afin qu'ils procèdent à l'immatriculation de leurs véhicules pour éviter ce désordre. Dorénavant la population est tenue de saisir les autorités compétentes face à ce phénomène des véhicules non immatriculés.

Les transporteurs ne veulent pas payer la taxe de roulage

La Fédération syndicale des transporteurs du Congo (FESYTRAC) boude l'opération de recouvrement forcé de la taxe de roulage que mènent les services de la mairie de Brazzaville. Elle entend refuser de la payer. Raison invoquée: l'état de dégradation avancée de certaines avenues des grandes villes du pays qui sont à l'origine de la dégradation rapide des véhicules, selon les adhérents du syndicat des transporteurs qui ont déposé des plaintes contre la mairie de Brazzaville. Qui a enregistré 242 requêtes. Ils ont menacé de déposer leurs «véhicules endommagés dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville de Brazzaville pour réparation» si les autorités municipales persistent dans leur opération de recouvrement de la taxe de roulage alors que la plupart des routes jonchées d'ornières, de nids de poule, etc., ne sont pas réhabilitées. Certaines présentent le triste spectacle de véritables rivières ou de lacs en pleine saison sèche.

Des réfugiés centrafricains font le siège du HCR à Brazzaville

Plusieurs réfugiés centrafricains vivant à Brazzaville ont fait le siège du Haut-commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR). Ils veulent attirer l'attention des responsables de cette agence du système des Nations-Unies sur la précarité de leurs conditions de vie souhaitant vouloir rentrer d'urgence dans leur pays d'origine. Ils se disent incapables de faire face aux frais des loyers. Certains ont été chassés de leurs maisons. Hommes, femmes et enfants passent désormais les jours et les nuits à la belle étoile avec leurs baluchons, à la devanture du HCR. Le HCR quant à lui déplore un budget réduit qui ne lui permet pas de faire face à leurs problèmes. Plus de 1000 réfugiés centrafricains demandent leur rapatriement volontaire sur un total de 33000 vivant au Congo, dont 65% dans le département de la Likouala.

Certificat mondial d'expertise en Audit/Bonne Gouvernance et Management (CIA)

Les premiers lauréats congolais du CIA Training Certificate

L'Institut International Docteur Audit (IIDA), partenaire stratégique en Afrique du 1^{er} organisme mondial de l'Audit Interne (l'Institut Américain IIA) a procédé, courant juillet, à la formation au CIA des premiers Congolais ayant satisfait au test d'admission préliminaire. La formation au CIA ouvert pour la première fois au public congolais vise, essentiellement, à préparer les candidats à l'obtention du certificat numéro 1 mondial d'expertise en audit interne, bonne gouvernance et management des organisations et parallèlement le certificat mondial le plus honorifique de la profession Audit Interne, en sigle CIA (Certified Internal Auditor).



Les lauréats de la session de juillet avec le formateur CIA

La formation au CIA est une formation qui se veut très rigoureuse, pratique et adaptée au standard américain; les candidats devant se surpasser dans l'assimilation des connaissances pratiques en gouvernance, management et audit interne à travers une batterie de tests-smart (test de congruence, test panoramique, test de conceptualisation, etc.). Avec plus de 80 inscrits à la session de juillet, seuls quatre candidats ont pu satisfaire avec brio à la panoplie des tests requis et bénéficié du prestigieux certificat CIA Training Certificate, devenant ainsi les premiers lauréats congolais. «C'est déjà une prouesse que cette formation ait débuté au Congo. Le faible taux d'admission se justifie par le fait que c'est la première fois pour de nombreux Congolais de passer cette formation qui requiert un niveau élevé en management et audit interne. Nous osons croire que les prochaines sessions connaîtront une forte croissance du taux d'admission», a précisé Giresse Akono, formateur certifié CIA et Président Directeur Afrique de l'Institut IIDA. Cette session a connu la participation de plusieurs entreprises publiques dont la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) et d'un membre éminent du Parlement, ce qui constitue une avancée pour l'amélioration de la gouvernance publique.

«Cette formation est la bienvenue au Congo dans le contexte actuel de crise économique, pour permettre une amélioration de la gouvernance des entreprises, surtout en matière de contrôle interne. Elle nous a permis d'acquérir des connaissances pratiques en audit interne et gouvernance d'entreprise», ont précisé les lauréats Osée Ndoudy et Yves Moundélé-Ngollo, respectivement responsable audit interne SNDE et député suppléant.

Partenaire stratégique de l'Institut américain IIA en Afrique, l'Institut International Docteur Audit est le seul institut autorisé à délivrer des CIA Training Certificate et animer la formation CIA au Congo et en Afrique Centrale. Etant donné le contexte de crise économique, le coût de cette formation a été revue à la baisse, afin de permettre une bonne acculturation des Congolais au best practices en gouvernance et contrôle interne.

Cette formation qui vise à aider les entreprises congolaises dans l'amélioration de leur gouvernance intéresse tous les cadres, contrôleurs/auditeurs et managers/dirigeants de société désireux de renforcer leurs compétences et les consolider à travers un certificat d'expertise internationalement reconnue en bonne gouvernance, audit et management. «Vu le contexte économique actuel du Congo, IIDA propose au public congolais la plus faible tarification en Afrique, afin d'accompagner les entreprises dans la maîtrise de leurs risques et faciliter la relance économique», soutient Giresse Akono.

Sévérine EGNIMBA

Pour plus d'info, Contact: docteuraudit@gmail.com; Tél.: 00242 06 464 76 50/04 442 92 83

Qui me répondra?

La vente des produits de la médecine tradi-moderne se fait à ciel ouvert à Brazzaville. Bien dosés ou pas, ces produits n'inquiètent personne. Ce phénomène est une véritable menace contre la santé et, partant, contre le développement intégral. L'inspection générale de la santé en a-t-elle conscience?

E.Mb-O (Djiri, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Université Marien Ngouabi

Pour une interconnexion et connexion à internet haut débit des onze établissements

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua et son collègue des postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, ont procédé à la visite, le 12 juillet 2018, des sept sites de l'université Marien Ngouabi. En présence des conseillers du président de la République, du premier ministre, des premiers, et deuxièmes Vice-recteurs, Paul Louzolo-Kimbembé et Jean-Maurille Ouamba, ainsi que d'autres responsables de cette université.

Cette visite a permis aux deux membres du Gouvernement de se rendre compte de l'état d'avancement du projet, dont la finalisation permettra à trente-trois mille étudiants, aux personnels académiques et administratifs de l'université de rendre l'enseignement supérieur plus compétitif. Aussi, faut-il le souligner, l'objectif de l'initiative financée à 250 millions de F CFA dans le cadre de la première phase du projet Central african backbone (CAB-Congo), est de connecter les onze établissements de l'université Marien Ngouabi à internet haut débit et les interconnecter.

D'après le ministre Bruno Jean Richard Itoua, ce projet vise à faciliter les conditions des usagers de l'enseignement supérieur en mettant en place un bouquet de services numériques pour développer la pédagogie numérique. Il se

réalise grâce au partenariat technique de l'opérateur public Congo-Telecom et la société Burotop pour le raccordement des sites à la fibre optique et l'interconnexion des sites ainsi que l'installation du Wifi sur les campus, routeurs, switches, stabilisateurs, serveurs, point accès Wifi outdoors et indoor, baies de stockage et panneaux de brassage constituent notamment, le matériel technique disposé dans chaque établissement. Les tests réalisés, a-t-il assuré, donnent déjà des résultats satisfaisants bien qu'il reste encore quelques ajustements et le transfert effectif de la responsabilité des équipements à l'université Marien Ngouabi. Le ministre de l'Enseignement supérieur s'est dit heureux d'être bénéficiaire de ce projet qui est d'une grande importance pour l'université et pour le Congo. «Nous sommes heureux d'être bénéficiaires de



Bruno Jean Richard Itoua



Léon Juste Ibombo

ce projet car la modernisation de l'enseignement supérieur n'est pas une option, mais un chemin qui s'impose à nous. Il apporte la modernité et permettra à l'ensemble de l'université d'accéder à internet de haute qualité. C'est dans ce sens que nous avons conçu ce projet TIC-SUP, celui de la numérisation de l'enseignement supérieur», a-t-il expliqué.

Confiant dans l'aboutissement de ce projet, le ministre Léon Juste Ibombo a affirmé que le Congo avait les compétences et des ressources pour implémenter cet écosystème. «La

révolution digitale est là, le Gouvernement est non seulement en train de désenclaver notre pays en infrastructures, large bande, mais aussi de tout faire pour que le maximum des Congolais, d'une manière générale, et les étudiants en particulier accèdent aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. J'exhorte donc les partenaires techniques à tout mettre en œuvre pour que d'ici à début août le projet soit effectif», a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

Relance de l'agriculture

Lancement de trois projets pour la promotion de l'Agriculture au Congo

Avec l'appui technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a lancé jeudi 12 juillet 2018 à Brazzaville, en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Mme Suze Percy Filippini, représentante de la FAO ainsi que des partenaires concernés, trois projets d'appui pour le développement de l'agriculture au Congo. Il s'agit de la promotion de l'agro-écologie, le renforcement des capacités sur l'identification des pesticides sévèrement dangereux et de la promotion des alternatives nécessaires à l'élaboration d'une politique semencière au Congo.

Ces projets rentrent dans le cadre du plan d'action 2018-2019 de la FAO et qui seront exécutés en synergie avec le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, afin de promouvoir une agriculture saine, durable et compétitive, a indiqué Mme Suze Percy Filippini.

Le ministre Aimé Coussoud Mavoungou a aussi rappelé que la coopération technique et scientifique avec la FAO rentrait dans le processus visant à appuyer les actions du Gouvernement dans l'élaboration du plan national semencier et l'appui à l'actualisation du plan directeur de la recherche agricole.

Le ministre d'Etat Henri Djombo a affirmé que ces appuis à l'action gouvernementale visent la sécurité alimentaire et nutritionnelle de notre pays, une exigence des agendas 2030 des Objectifs de développement durable (ODD) et 2025 de la Déclaration de Malabo dans le cadre de la mise en œuvre du programme

détaillé de développement de l'Agriculture africaine. Sans semence, pas de production agricole et il est donc de toute évidence qu'aucun progrès n'est possible en agriculture sans la semence de qualité en amont. «La semence est donc la clef de voûte des ambitions du développement agricole. Cependant, l'examen de notre



Les participants

système d'appui à la production révèle de graves dysfonctionnement, entre autres: l'absence d'une législation semencière en adéquation avec les règlements



Suze Percy Filippini, Henri Djombo et Coussoud Mavoungou

de la CEMAC en la matière et les normes internationales de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV); de banques de semences pour la conservation durable du patrimoine génétique; d'une politique nationale de sélection variétale adaptée aux besoins des utilisateurs»,

capacités des encadreurs et les agriculteurs qui ne peuvent pas toujours mesurer l'impact négatif de ces produits sur la santé et l'environnement. Il s'agit de la méconnaissance et du faible niveau de maîtrise des différentes matières actives qui composent ces pesticides; de l'insuffisance des ressources humaines qualifiées en la matière; de l'absence d'infrastructures pour effectuer des analyses cliniques; de la circulation des pesticides prohibés du fait de la porosité des frontières; de l'absence des substances alternatives aux pesticides extrêmement dangereux; de la non prise en compte des effets du changement climatique dans les méthodes de lutte et de recherche.

Mais le ministre d'Etat a précisé que l'ambition du Gouvernement était de faire du secteur agricole le pilier de la croissance et de la diversification de l'économie qui doit s'arrimer aux exigences de performances, de qualité et de durabilité.

Pascal BIOZI KIMINOU

Centenaire de Nelson Mandela en Afrique du Sud

L'Afrique et le monde ont rendu hommage à un personnage hors-pair

Ikône anti-apartheid, Nelson Mandela «Madiba», combattant de la liberté et de l'égalité de tous les êtres humains, de tous les Sud-africains, quelle que soit leur race, aurait totalisé 100 ans le 18 juillet 2018. Sa mémoire a été honorée mercredi dernier par toute l'Afrique et par les grandes figures de la politique internationale, comme l'ancien président américain Barack Obama et bien d'autres qui ont fait le déplacement en Afrique du Sud. Dans la Nation Arc-en-ciel dont il reste le père, ce dernier rassemblement en son honneur a voulu établir le bilan de son action en faveur de l'humanité en général, et de ses compatriotes en particulier.



Nelson Mandela «Madiba»

vue-là, il a réussi sa vie». A entendre cet analyste, la grande œuvre de Madiba est d'avoir réussi la transition démocratique en Afrique du Sud. «Souvenons-nous que le pays était sur un volcan, menacé de plusieurs guerres civiles non seulement entre Noirs et Blancs, mais au sein de la communauté zoulou. Il aura, pour cela, réussi une transition que d'aucuns ont qualifiée de miraculeuse,

mais qui tient fort probablement à son sens du dialogue et à son excellente compréhension du fonctionnement de son propre parti, l'African national congress (ANC)». L'ancien président américain Barack Obama qui a pris la parole dans un stade archicomble de Johannesburg, a rappelé aux Sud-africains les valeurs pour lesquelles Nelson Mandela a combattu toute sa vie: une lutte contre le racisme, contre l'ethnocentrisme, etc. Il a prôné la construction d'un édifice social bâti sur l'unité dans la diversité de couleurs et d'opinions. «Les divisions politiques basées sur la couleur sont complètement artificielles... il en est de même de la domination d'un groupe de couleur sur un autre... l'équipe de France de Football qui vient de gagner la Coupe du monde, tous ces gens ne ressemblent pas à des

Gaulois, à mes yeux, mais ce sont tous des français», a-t-il souligné.

A rappeler, par ailleurs que Nelson Mandela n'a pu échapper à la critique. Les dernières années de son existence, Winnie Mandela, son ex-épouse disait: «Il nous a laissés tomber». C'est le sentiment qu'ont plusieurs personnes au sein de la communauté noire, qui ont eu l'impression que seule une frange de la population noire a bénéficié de la démocratie depuis 1994. Il est vrai que ceux qui sont au chômage, ceux qui ne sont pas des «black diamonds» (ceux qui réussissent dans les affaires ou dans l'administration) se sentent «lâchés-pour-compte» et Winnie Mandela était leur porte-parole. Mandela a fait de gros efforts en matière d'électrification des townships, d'adduction d'eau et, avec quelque succès, en matière de logements sociaux.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

RD Congo

Joseph Kabila continue de laisser planer le suspense

Les filles et fils de la RD Congo avaient retenu leur souffle, et avaient le cœur suspendu pour attendre fiévreusement la très attendue déclaration devant le Parlement réuni en congrès de leur président, Joseph Kabila Kabange. Son discours jeudi 19 juillet face aux élus était également très attendu par l'opinion nationale et la communauté internationale, car le président congolais qui a achevé son mandat depuis décembre 2016 a la renommée de communiquer très peu. Dans le pays, l'Accord de la Saint-Sylvestre signé le 31 décembre de la même année est censé organiser la vie politique jusqu'aux élections fixées au 23 décembre



Le très silencieux Joseph Kabila Kabange

prochain. Le discours du président congolais devait entre autres rassurer l'opinion congolaise et la communauté internationale sur sa volonté de respecter l'Accord du 31 décembre obtenu grâce à l'implication des évêques de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) ainsi que la Constitution, et à s'engager à céder son fauteuil après les élections du 23 décembre prochain. Cet accord négocié à l'apremont sous la médiation des prélats de l'Eglise catholique a toujours eu du mal à être appliqué.

L'opposition dénonce chaque jour les révisions unilatérales de certains points de l'accord et la politique de débauchage orchestrée par le pouvoir qui consiste à intégrer certains opposants, dont l'actuel Premier ministre, dans un Front commun pour le Congo. Des universitaires congolais ont lancé, samedi 14 juillet dernier, à Kinshasa un manifeste mettant en garde le président Joseph Kabila, resté muet jusqu'ici sur ses intentions alors qu'on s'approche de la présidentielle du 23 décembre prochain. Joseph Kabila a décidé ces derniers jours de revoir son agenda. Il a différé et annulé beaucoup de ses rendez-vous officiels, et s'est même empêché de recevoir certains hôtes de marque. Parmi eux, le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, qui était attendu lundi à Kinshasa, et le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat lui aussi annoncé comme visiteur. Dans son discours, Kabila a laissé son peuple dans l'expectative.

Azer ZATABULI

Guinée équatoriale

Le dialogue national sans les principaux opposants

Convoqué par le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, le dialogue national en Guinée équatoriale se tient depuis le 16 juillet en l'absence des principaux représentants de l'opposition qui ont choisi de le boycotter. A l'ouverture, plusieurs entités du pays y ont tout de même pris part: représentants de l'Eglise, de la société civile, de la communauté internationale. Cette table ronde qui devra s'achever le 21 juillet, suscite des controverses notamment du côté de l'opposition en exil qui la considère comme une supercherie du président équato-guinéen.



Teodoro Obiang Nguema Mbasogo veut convaincre...

La table ronde voulue par Teodoro Obiang Nguema Mbasogo se veut un lieu pour discuter des problématiques brûlantes de l'heure, comme la démocratie et les droits de l'homme. Selon les autorités équato-guinéennes, la rencontre permettra également de légaliser certains partis de

ment du président Obiang Nguema, aucun leader des principaux partis de l'opposition en exil n'a osé faire le déplacement de Malabo pour participer à la table ronde. L'un d'eux, Raimundo Ela Nsang, secrétaire général de la Coalition des partis d'opposition en France (CORED), a expliqué que «l'amnistie annoncée par le gouvernement ne garantit pas leur sécurité». «Par le passé des militants sont rentrés au pays suite à une annonce similaire d'amnistie et ils ont été tués». Le responsable de cette plateforme politique de l'opposition équato-guinéenne en exil a soutenu: «Une trentaine de militants du Parti citoyen pour l'innovation est toujours en détention. Dans un tel contexte nous n'attendons rien de ce dialogue». Le leader du deuxième parti de l'opposition politique, la Convergence pour la démocratie sociale (CPDS), exige quant à lui des avancées concrètes en matière d'Etat de droit. Andrés Essono Ondo réclame par ailleurs un processus de transition.

Aristide Ghislain
NGOUMA

Ouvrant les travaux, le président Obiang Nguema a déclaré que ce dialogue devait servir à regarder vers l'avenir, après avoir annoncé quelques jours auparavant une amnistie totale en faveur des



... les opposants encore hostiles

opposants et prisonniers politiques. Il s'est engagé à garantir la liberté et la sécurité à tous les participants au dialogue, mais sa promesse n'a pas convaincu tous les opposants à l'intérieur du pays comme en exil.

l'opposition, sujet qui fait l'objet d'une concertation restreinte avec uniquement 17 partis légalisés dans le pays, qui ont eu à confirmer leur participation à ces assises nationales. En dépit des gestes d'apaise-

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE
«C2A CONGO»

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1^{er} étage apt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO
«BRALICO»

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au Capital de 10 000.000 F. CFA
Siège Social: Rue des Compagnons de De Brazza, centre-ville
(Etude de Maître NOTE), Brazzaville, Congo
RCCM: CG/BZV/12 B 3488

Création d'une société à Brazzaville

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes d'un notaire et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 29 Mai 2012, il a été constitué une Société Anonyme ayant les caractéristiques suivantes:

- Dénomination sociale: BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO;
- Sigle: «BRALICO»;
- Adresse du siège social: Rue des Compagnons de De Brazza, centre-ville (Etude de Maître NOTE), Brazzaville, Congo;
- Objet social: La société a pour objet, toute opération de brasserie, de limonaderie (fabrication, vente et distribution de tout produit malté, de limonade de boisson sucrée et généralement de toutes boissons alcoolisées ou non alcoolisées; Fabrication, vente et distribution de l'eau minérale gazéifiée ou non gazéifiée; Embouteillage sous bouteille en verre, en plastique, cannette, en fût et tous procédés qui paraîtraient; La prise de participation directe ou indirecte, majoritaire ou non, dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer ou dans toutes affaires industrielles, commerciales et financières dans tous les domaines d'activités, etc.

Plus généralement, toutes opérations de quelle que nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

- Durée de vie de la société: 99 ans;
 - Administrateur Général de la société: Monsieur Jean Paul LANFRANCHI;
 - Commissaire aux Comptes titulaire: Cabinet Audit et Conseils DELOITTE & TOUCH sis à Pointe-Noire (Congo), représentée par Monsieur Stéphane KLUTSCH.
- Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social en date du 29 Mai 2012.
Déclaration d'immatriculation au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/12 B 3488 du 29 Mai 2012.

Pour avis.

Aker Solutions SA/Emexdis Engineering

Signature d'un partenariat pour l'industrie pétrolière et gazière

Aker Solutions Congo SA et Emexdis Engineering, deux sociétés spécialisées dans les services de l'industrie pétrolière et l'ingénierie, ont conclu un partenariat pour soutenir la croissance de l'industrie pétrolière et gazière au Congo. M. Seth Samba, le patron d'Emexdis, et Mme Karon McDonald, vice-présidente de Aker Solutions, ont signé le protocole d'accord y afférent le 13 juillet 2018 à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire.

Il est de notoriété publique que sur certains segments d'activité à forte implication technologique et capitalistique, de nombreuses entreprises congolaises ne peuvent seules prétendre à un niveau de développement qui les rendrait davantage compétitives sur le marché des offres de services. Ainsi, Emexdis Engineering, qui est une société d'ingénierie locale de renom, a pensé pouvoir développer ses capacités et accéder à plus de niches de profits en se rapprochant de la société Aker Solutions Congo SA. D'où le protocole d'accord signé entre les deux sociétés sous la caution morale du Président de la Chambre de Commerce, d'industrie,

d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire, et de Madame la Directrice départementale des hydrocarbures.



Photo de famille des officiels, avec les cadres d'Aker Solutions et d'Emexdis Engineering

En effet, Aker Solutions est un fournisseur mondial de produits, de systèmes



Signature de partenariat entre M. Seth Samba et Mme Karon McDonald

et de services destinés à l'industrie pétrolière et gazière. Son ingénierie, sa conception et sa tech-

nologie dans le secteur des projets sous-marins sont reconnues à travers le monde. L'entreprise qui

emploie environ 14.000 personnes dans plus d'une vingtaine de pays a déjà une expérience des projets sous-marins au Congo, en eaux profondes.

Aker Solutions SA va donc apporter son expertise, et Emexdis son importante capacité et sa liste de référence très étendue, couvrant quasiment tous les principaux opérateurs du secteur pétrolier et gazier congolais. Ces atouts réunis vont constituer une formidable rampe de lancement de toute ambition de croissance, a dit M. Sylvestre Didier Mavouenzela, le Président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire.

Pour sa part, M. Seth Samba, le patron d'Emexdis Engineering, a exprimé sa satisfaction, en ces termes: «Je ne puis résister à la tentation de me réjouir de cette circonstance, qui revêt une importance singulière pour la trajectoire d'Emexdis...La voie du partenariat et donc

de la mutualisation des savoir-faire et des atouts spécifiques à chaque entité nous a paru l'oxygène de nouveaux élans, le viatique nécessaire à la conquête d'horizons rêvés».

Il est entendu que sur la base de la capacité et des compétences sous-marines locales existantes d'Aker Solutions, et de la capacité d'ingénierie locale d'Emexdis, les deux sociétés vont travailler en faveur de l'introduction de toutes les capacités d'Aker Solutions sur le marché congolais.

De l'avis de Mme Karon McDonald, la vice-présidente d'Aker Solutions, «la signature de ce partenariat est un succès dans ce sens qu'il permet de mettre en place un certain nombre d'initiatives d'amélioration continue. Nous nous réjouissons à l'idée d'un partenariat long et profitable et une croissance continue des affaires en République du Congo». C'est là une manière pour AKER Solutions de respecter ses engagements de durabilité au Congo.







7 Raisons de se doter d'une solution Téléalarme

Bénéficiez d'une sécurité complète avec la Téléalarme **OBT**, en partenariat avec **Proteck**



Votre domicile est **supervisé** à distance 24h/24.



Système **dissuasif** avec panneau d'alerte.



Sirène de 110dB pour faire fuir les malfaiteurs.



Patrouille d'intervention en cas d'intrusion.



Si absent du domicile, réception de **SMS** en cas d'alerte.



Etre plus serein chez soi, en augmentant son niveau de **protection**.



Coût attractif.

 @OFIS.CG
  @OFIScg
  OFIS

Une marque **OFIS**
IT. Services. People. You trust.

PROCUREZ-VOUS LA TÉLÉALARME
en contactant le 06 899 98 53



United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
Case postale 1093 Tel.: 06 808 13 24/05 737 37 03
18, Avenue Emile Biayénda Fax: +41 22 739 7279
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville
République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un Appel à Manifestation d'Intérêt:

Publication de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N° EOI/ROC/001/201 «pour la fourniture des biens et services».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les soumissions signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 02 aout 2018 à 15 h 00.

Brazzaville, le 19 juillet 2018

Section Approvisionnement

Institut de formation de Ngouédi (Eglise évangélique du Congo)

Une promotion de 24 nouveaux pasteurs à la disposition de l'Eglise

Après 47 ans de trêve, la première promotion de 24 évangélistes devenus pasteurs ayant terminé la formation théologique de trois ans a été mise à la disposition de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), le 1^{er} juillet 2018, à l'issue du culte de clôture de l'année académique qui a réuni près de 500 personnes à Ngouédi, sous l'autorité du vice-président de l'EEC et du secrétaire adjoint du synode.

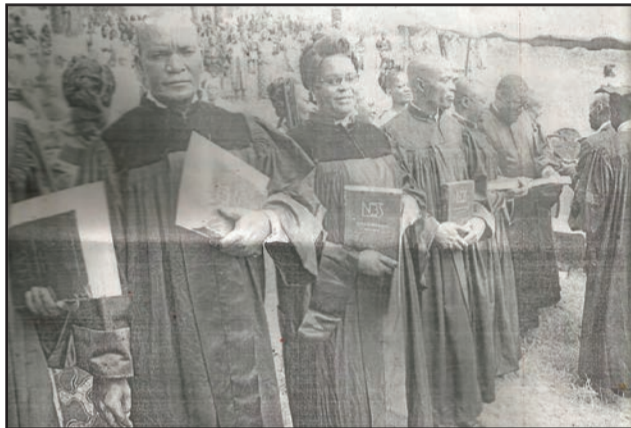
Outre les autorités synodales, on a noté la présence du directeur de cabinet du préfet de la Bouenza, le sous-préfet du district de Mfouati, le maire de la communauté urbaine de Loutété, le président du conseil d'administration de SUECO, les pasteurs coordonnateurs des consistoires de Madzia, Musana, Kolo, Louila Kimongo, du champ d'évangélisation de la Louamba, le conseiller synodal Isidore Niembani. A ce beau monde, il faut ajouter les parents des finalistes, les parrains de l'IFPN (l'épouse du ministre Rigobert Maboundou, les représentations des fondations Betania et amis missionnaires, la délégation de la paroisse du Plateau de Brazzaville, etc.)

Engagements, promesses des finalistes avant leur envoi

Le culte officé par le pasteur Bernard Mouaya Moukoko, enseignant à l'IFPN, s'est déroulé en quatre moments forts: la bénédiction de trois enfants nés des parents étudiants de l'IFPN, la remise des prix aux meilleurs étudiants, la présentation de l'envoi des finalistes, la prédication et les allocutions de clôture. Six étudiants qui ont réalisé les

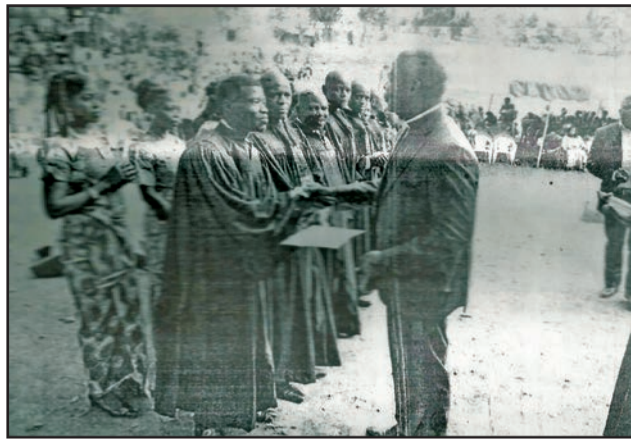
meilleures moyennes de classe ont obtenu des prix d'encouragement. Le rév. Arsène Nkounkou qui les a présentés a dit qu'ils ont été «brillants».

La séquence de présentation et d'envoi des finalistes a été le moment le plus solennel et très attendu par tous. Les 24 finalistes surnommés «Les 24 vieillards de l'apocalypse» tous vêtus d'une robe sacerdotale noire, sont arrivés en procession pour se placer devant le peuple



Une vue des nouveaux pasteurs

de Dieu et face à la croix. Leur âge varie entre 34 ans pour le plus jeune et 54 ans pour le plus âgé. Le secrétaire adjoint du sy-



Le vice-président de l'Eglise remettant des diplômes de fin d'année

node a d'abord égrené leur nom avec leurs lieux d'affectation. Le vice-président de l'Eglise a ensuite pris la parole pour lire à

(Ex 18, 19-20; Eph 4, 4-7), au sujet du ministère pastoral. S'agissant de la déclaration doctrinale de l'EEC qui a été rappelée à leur intention par le secrétaire adjoint du synode, le vice-président a dit: «Vous avez été formés comme pasteurs de l'EEC au sein de laquelle vous allez travailler. A travers vos enseignants, vous avez étudié toutes les théories sur les différentes doctrines. Les médias aussi vous apporteront d'autres doctrines et pratiques. Mais l'EEC a sa ligne doctrinale qui constitue sa particularité et son identité.»

En réponse à la lecture de la doctrine de l'EEC, les finalistes ont confessé leur adhésion en récitant le symbole des apôtres avec l'ensemble de l'Eglise. Le pasteur Locko Elenga a renchéri: «Tous vos discours devront donc rimer avec ces principes fondamentaux de la foi chrétienne.

Attention à l'exploitation des ouvrages dont vous ne maîtrisez pas les fondamentaux. Ayez donc la capacité de discernement en lisant tout ouvrage biblique ou religieux, car le témoin de Jéhovah écrit sur la bible, le brahnamiste parle aussi au nom de Dieu et du Saint Esprit.» Les finalistes ont alors pris leurs engagements et fait leurs promesses de remplir leurs devoirs, de se conformer à l'Eglise authentique de Dieu, de veiller à l'unité spirituelle et le développement matériel de l'EEC, etc.

Dans les allocutions, le pasteur stagiaire Yves Matsima Moukila, président des étudiants finalistes, a exprimé la gratitude de ses collègues, au bureau synodal, aux enseignants et à tous ceux qui les ont soutenus pendant leur formation. Pour sa part, le rév. Dr Jean Serge Kinouani Mizingou, directeur de l'IFPN, a résumé ce qu'aura été l'année académique 2017-2018, sur le plan de la formation pastorale, du personnel, des partenaires et de défis à relever. Le directeur de cabinet du préfet de la Bouenza, Emmanuel Mazouka, a encouragé les pasteurs stagiaires dans l'exercice du ministère, tout en souhaitant la bienvenue à ceux qui ont été affectés dans les consistoires faisant partie du département de la Bouenza.

Encouragements et exhortations des finalistes après leur envoi

Raymond BITEMO
(Tiré du journal Le Chemin n° 307- Juin 2018)

Erratum

Dans l'édition n° 3806 du mardi 17 juillet 2018, en page 8, nous avons confondu le lieu de naissance du père Paul Ondia. Lire plutôt: le père Paul Ondia est né à Nkoua dans le district d'Okoyo, actuellement, département de la Cuvette-Ouest. Toutes nos excuses.

IN MEMORIAM

20 juillet 2000- 20 juillet 2018, il y a 18 ans jour pour jour que le Seigneur rappelait à Lui notre très cher aimé Raphaël Vignat DANDOU, ex agent SNE, co-fondateur de la MUTELEC. En ce jour mémorable, Nathan DANDOU SIASSIA, ses frères et sœurs et la veuve DANDOU prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse de lui.



Acet effet, en sa mémoire, une intention de prière sera élevée vers Dieu, lors de la messe du dimanche 22 juillet 2018, à 11h 00, en l'église Saint-Pierre Claver de Bacongo.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

**«Centre Equipement Occasion et Technique de l'Afrique»
En sigle «CEO Technique» SARL**

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Avenue Dominique BATCHI, quartier Songolo
RCCM: CG/PNR/18 B 223
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 15 février 2018, enregistré à Pointe-Noire à la même date, folio 110/7, n° 3988, il a été créé une société ayant:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET:
La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Achat et vente de produit neuf et d'occasion;
- Centre technique de réparation équipement;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «Centre Equipement Occasion et Technique de l'Afrique», en

sigle «CEO Technique» SARL;

SIÈGE SOCIAL: Pointe-Noire, Avenue Dominique BATCHI, quartier Songolo, République du Congo;

DURÉE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Monsieur José Luis RILHO DA COSTA OLIVEIRA est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/18 B 223;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 juin 2018, sous le numéro 18 DA 2272.

Fait à Pointe-Noire, le 10 juillet 2018.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

**ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE**

115, bis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville
(En face de SCLOG)
B.P.: 13646 ; Tél.(s):+242.22.611.26.46/06.669.26.76/E-mail: officenotsmb@gmail.com
Brazzaville - République du Congo

**AVIS DE CONSTITUTION
HASSON AFRICA «HA»**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL D'UN MILLION (1.000.000) de francs CFA.

Suivant Acte authentique reçu en date à Brazzaville du deux juillet deux mil dix-huit, par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
• La fabrication, importation, exportation; le transit et la commercialisation de produits alimentaires manufacturés et leur dérivés, des boissons alcoolisées et non et l'eau minérale;
• La planification des produits liés à la boulangerie, à la pâtisserie, à la cafétéria et autres ;
• L'exploitation des restaurants et boutiques,
• La vente des pièces de rechange, de quincaillerie;
• La construction, réfection, rénovation, parachèvement, agrandissement, démolition et finition de tous bâtiments;
• La gestion immobilière;
• Le transport routier, lacustre, fluvial, urbain et interurbain, etc.;

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: HASSON AFRICA, en sigle «H.A.»;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 08, Rue Mvila, Moukondo, Arrondissement 4 Mougali (République du Congo);

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de Dix mille (1 0.000) francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement;

Gestion de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur OKOKO KAFUA Benjamin, demeurant à Brazzaville, est désigné en qualité de gérant de ladite société;

Immatriculation: La société HASSON AFRICA, en sigle «H.A.», est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B12-00030.

Pour avis,
Maître A.P. MOUANDZA BOUFOUENI,
NOTAIRE

Diocèse de Nkayi

Mgr Francisco Escalante Molina a effectué une visite pastorale

Invité pour une visite officielle par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi (diocèse couvrant les départements de la Bouenza et de la Lékoumou), Mgr Francisco Escalante Molina, Nonce apostolique au Congo et au Gabon, a effectué une visite pastorale, du 4 au 9 juillet 2018, dans les deux doyennés que compte le diocèse. Elle a été couronnée de gloire en toute beauté par la célébration d'une messe pontificale au cours de laquelle les deux évêques ont ordonné sept prêtres et trois diacres.

Déjà le mercredi 4 juillet 2018 à 7h, Mgr Francisco Escalante Molina quittait Brazzaville, et à 10h, il franchissait les portes du diocèse depuis la paroisse Saint-Joseph Ouvrier de Loutété où il a été accueilli par le curé de cette paroisse, en présence de l'évêque du lieu, Mgr Daniel Mizonzo et du corps administratif. A 11h, tout le cortège s'est joint au Nonce et sa suite, dans le périple qui les a conduit dans la ville de Bouansa pour une escale en la paroisse Saint Jean Baptiste de Bouansa et le Monastère Bénédicte Sainte Marie de la Bouenza, où un accueil chaleureux leur avait été offert par les responsables religieux: prêtres et moines, toujours entourés des fidèles chrétiens.

Après le recueillement spirituel et le déjeuner au Monastère, on mit le cap sur Madingou, où la délégation a pu saluer en passant les deux communautés paroissiales de la ville à savoir: Sainte-Bernadette de la Gare et Saint-Michel de la Poste. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la ville sucrière de Nkayi, le siège du diocèse, en la cathédrale Saint Louis Roi de France de Nkayi où, a eu lieu la cérémonie de l'accueil. Après un bain de foule devant les parvis du Sanctuaire, divers intervenants y compris l'un des vicaires de la cathédrale, l'abbé Roger Biangana ont présenté les vœux de bienvenus à l'hôte, au nom de tout le peuple de Dieu.

Le lendemain du jeudi 5 Juillet, dès 7h la délégation a repris

la route pour le second axe pastoral diocésain, celui de la Lékoumou. Avant tout, un arrêt a été observé à Loudima et ce pour la messe au Monastère de la Visitation, avec comme point fort l'entretien avec les sœurs moniales visitandines et la visite de la paroisse Saint Kisito de Loudima. A leur arrivée dans la Lékoumou, à Sibiti précisément, là aussi après



Le Nonce apostolique (au milieu), l'évêque de Nkayi (à droite) et le doyen du clergé diocésain

le majestueux accueil réservé à la délégation en visite par les paroissiens et l'équipe presbytérale de Notre-Dame de Lourdes de Sibiti, NN.SS. Daniel Mizonzo et Francisco Escalante Molina ont été en contact des Corps constitués du département avant de reprendre le chemin de retour à l'évêché de Nkayi. Les journées du vendredi et du samedi, ont aussi été actives et vivaces pour le Nonce, et lui ont permis de tenir son agenda de séjour pastoral dans le diocèse de Nkayi de façon à visiter les structures institutionnelles et économiques phares de la ville



Mgr Francisco Escalante Molina

de Nkayi, entre autres les rencontres avec le maire Central et les administrateurs-maires

des arrondissements du lieu, la visite de l'unité agro industrielle de Saris Congo, des Champs de canne à sucre et l'usine à la base vie des cadres; la visite des structures confessionnelles (chez les sœurs Franciscaines missionnaires de Marie et Amis du Cardinal Emile Biayenda). A côté des visites, le Nonce a aussi pu s'entretenir tour à tour avec le collectif des consacrés exerçant dans le diocèse, et avec le presbytère diocésain, échanger sur les informations actuelles de façon globale sur la vie de l'Eglise universelle et locale. Au cours de la même occasion, Mgr Daniel Mizonzo

de concert avec le vicaire général du diocèse ont pu présenter à l'hôte la réalité pastorale du diocèse révélant l'épanouissement du clergé et des fidèles de tout genre dans la contrée. Les difficultés pastorales pour leur part n'ont pas été mises en marge. Après le temps de repos, le reste de la soirée à la résidence épiscopale s'est soldé par les échanges entre les deux évêques, suivis du dîner.

Le samedi 7 Juillet a été le jour apothéose de cette visite pastorale avec la

messe d'ordination au cours de laquelle trois séminaristes ont été appelés au diaconat transitoire et sept diacres du diocèse ont reçu l'onction sacerdotale. La messe a été présidée par Mgr Francisco Escalante Molina, et tous deux avec Mgr Daniel Mizonzo évêque de Nkayi, ont imposé les mains au 78^e prêtre et 81^e diacre diocésain de Nkayi, samedi 7 juillet, à la Place mariale de la cathédrale Saint Louis de Nkayi. Cette célébration qui a débuté à 14h a pris fin à 19h 30 par les mots de remerciements du Nonce apostolique à tous, pour le long séjour très agréable et truffé de beaux souvenirs mémoriaux tant dans l'accueil et les découvertes que pour les multiples dégustations du «Nsamba et le Lâala» liqueurs locales. Ses messages de «paix profonde» ont été adressés à chaque famille et à chaque communauté de vie religieuse et à tous les mouvements paroissiaux et aux autorités rencontrées durant sa mission, parmi lesquelles les deux préfets: celui de la Bouenza à Madingou et celui de la Lékoumou à Sibiti. Ces messages de paix de la part du Pape, adressés par le prélat, sont allés droit au cœur de l'assemblée présente.

La Vigne du Seigneur s'est agrandie de sept prêtres et trois diacres

La célébration qui s'est tenue samedi 7 Juillet 2018 à la cathédrale Saint Louis de Nkayi revêtait un éclat tout particulier. Davin Ismaël Biloumbou, Clotaire Maniongui Mabondzo, Daslin Ngoulou Ngoubili, et les abbés Jean Elga Gerson Mbougou, Gwladys Guéno Mouanga Matoko, Prince Lemoine Mpassi, Parfait Ndolo Ndolo, Thibault Actirus Ngouala, Jacques Nkombo Ngoukoulou, Lionel Stocleques Pandzou Ngouama sont les élus du jour qui ont augmenté le nombre des membres du clergé du diocèse de Nkayi par l'imposition des mains de Mgr Francisco Escalante Molina, Nonce apostolique et de Mgr Daniel Mizonzo, évêque du lieu. La messe a commencé à 14h 00 par la procession puis par les mots de salutation du célébrant principal, le Représentant du Pape et l'appel des candidats à l'ordre sacré du presbytérat et du diaconat par l'abbé Pierre Pandzou Miafouna, vicaire général de Nkayi.

A signaler que cette belle liturgie a été prolongée le lendemain du dimanche de la messe des prémices inaugurant leurs différents ministères. Cette dernière a été



Les deux évêques accompagnés des nouveaux prêtres et diacres



Pendant l'exécution du rite des ordinations

présidée par l'abbé Gwladys Guéno Mouanga Matoko et la Parole de Dieu, magistralement chantée par le diacre Clotaire Mabondzo Maniongui. Dans sa prédication, l'abbé Prince Lemoine Mpassi a rappelé aux fidèles et à toute l'assemblée que la finalité de tout le peuple de Dieu c'est de persévérer même dans les tribulations et d'aspirer à la sainteté de vie par-dessus tout. Le chrétien, c'est celui qui sait fuir le péché, le mal, afin de promouvoir le Bien.

«Tout est bien qui finit bien», la fin de la messe des prémices a été l'occasion pour les heureux prêtres nouvellement ordonnés, de rendre non seulement grâce à Dieu pour ses bienfaits et la merveille de la réalisation du long parcours vocationnel, mais aussi, une raison de jubiler de joie, par les cris et les danses folkloriques du terroir «Alléluia! Merci Seigneur de nous avoir choisi, appelé et mis à ton service sacré».

Pour la Commission Diocésaine des Médias et communications sociales.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS

Diocèse de Ouessou

Trois prêtres et trois diacres pour l'unique Vigne du Seigneur

Le peuple de Dieu de la Sangha a rendu une fois de plus grâce au Seigneur parce que la journée du samedi 30 juin 2018 a été marquée par les ordinations diaconales et presbytérales dans le diocèse de Ouessou. En effet, les abbés Lys Mokoko, Julien Murekezi et Grace Manima ont été admis dans l'ordre des diacres, et les abbés Guy Ekessely, Beranger Bouesso et Ulrich Mikouo ont reçu l'ordination presbytérale des mains de Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouessou. La célébration eucharistique a été présidée par Mgr Yves Marie Monot, et concélébrée par Mgr Victor Abagna Mossa Victor, évêque d'Owando et une trentaine des prêtres venus des différents diocèses du Congo et d'ailleurs en présence de nombreux fidèles qui avaient pris d'assaut l'esplanade de la cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouessou pour s'unir à la joie de l'Eglise locale et des ordinands.



Mgr Yves Marie Monot entouré des nouveaux prêtres et diacres

Cette messe s'est ouverte par le rite de donation des candidats diacres à l'Eglise par leurs parents afin qu'ils deviennent les membres du clergé diocésain de Ouessou. Ainsi, dans son homélie inspirée des textes liturgiques du jour, Mgr Yves Marie Monot a rappelé le sens traditionnel de la liturgie des ordinations en invitant les nouveaux diacres à prendre conscience de leur mission. Car «le diacre est choisi par Dieu pour le service des tables et de l'autel, la table eucharistique, il est au service de la liturgie et de la charité... il faut garder la joie de la diaconie» et aux nouveaux prêtres, le père évêque a rappelé que «la diversité de vos origines, de vos cheminements de foi et de vocation sont richesses pour notre Eglise locale. Votre témoignage d'unité dans la complémentarité fortifiera le peuple de Dieu, notre pays et le monde».



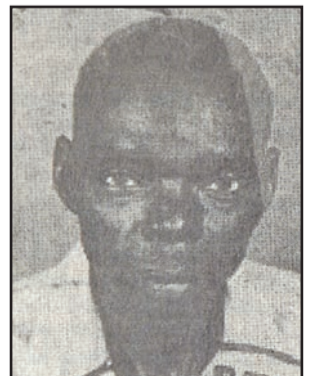
Les membres du clergé diocésain autour de l'évêque de Ouessou

Après l'homélie du père évêque, s'en est suivie la liturgie du sacrement des ordinations diaconales et presbytérales. Le peuple de Dieu a participé activement à une célébration liturgique riche en symbole marquée par le rite de la présentation des candidats diacres et prêtres notamment leur cursus académique et vocationnel par l'abbé Daniel Nzika, vicaire général, leur engagement au célibat, la litanie des saints chantée durant la prostration, l'imposition des mains, la prière consécatoire et la remise des insignes liés à chaque ministère notamment l'étole et la dalmatique pour les diacres et la chasuble, l'étole et le calice aux nouveaux prêtres signifiant ainsi qu'ils peuvent désormais célébrer la sainte messe et sanctifier le peuple de Dieu qui leur sera confié. C'est donc dans une immense joie que le peuple de Dieu a accueilli le don de trois prêtres et trois diacres en exhibant courageusement les danses et chantant avec foi, grâce à l'animation de la chorale diocésaine qui a fait goûter au peuple de Dieu le bonheur sans fin qui les attend dans le royaume du père.

Aristote OMEOGA
Séminariste du diocèse de Ouessou

IN MEMORIAM

Le 14 juillet 2005, KIMINOU BIOZI Pascal quittait la terre des hommes à l'âge de 80 ans pour rejoindre la Maison du Père. En cette date mémorable qui marque la treizième année de son envol vers le ciel, Pascal BIOZI KIMINOU fils, prie pour le repos de son âme et invite tous ceux qui l'ont connu à garder une pensée pieuse.



Premier concours d'audition des chorales de Brazzaville Promouvoir la qualité artistique à travers la technique vocale

L'institut Français du Congo (IFC) et l'Ambassade de France au Congo, en partenariat avec l'Ambassade d'Allemagne et le ministère de la Culture et des arts, a organisé du 3 au 5 juillet 2018 à l'IFC le premier concours d'audition des chorales de Brazzaville. Vingt et une chorales et groupes ont été sélectionnés par un jury international composé de chefs de chœur venus de l'Allemagne, du Bénin, du Cameroun, de France et du Congo. Il s'agit des chorales Centre de Moukondo, Groupe Théâtre Kimbanguiste (GTK) section de Talangai, Mgr Michel Thiriez de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, Le Rosaire, Langues de Feu de la paroisse Saint-Esprit de Moundali, Angélus de la paroisse Notre-Dame de Fatima, La voix des Anges, Chorale des Aînés, Les Messagers du Seigneur de la paroisse Ndonga Marie de Mfilou, Kisito, Saint Pie X de l'Oms, Echo du désert de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai, Chœur Ruktum, Immaculée Conception de la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo, Les Salomons, Nkembo de la paroisse Saint Kisito de Makélékélé, Chozeba, Les Divins, Tanga ni Tanga de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, Les Zola, Les Piroguiers de la Basilique Sainte-Anne du Congo.

Pendant trois jours, ces vingt et une chorales ont été soumises chacune à l'exécution d'un chant original ayant pour thématique le Congo: «*Bouala na beto*». Les critères définis n'étaient autres que la technique vocale, la qualité de communication, la justesse du chant, l'originalité, l'interprétation, la maîtrise de la voix, le choix du répertoire, la tenue vestimentaire dans l'objectif de promouvoir l'excellence et la polyphonie. Au terme des cinq jours de prestation et après délibération du jury, c'est le groupe Rosaire (un groupe indépendant composé en majorité de choristes de Tanga ni Tanga, Simbidilla Minu et ADS) qui a décroché

la timbale. Suivi du Groupe Théâtral Kimbanguiste (GTK) et Immaculée Conception. Les chorales lauréates ont reçu des prix selon l'ordre de mérite allant de 500.000 Fcfa, 300.000 et 200.000 Fcfa. Pour Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo, ce concours avait pour objectif, la renaissance du chant choral dans lequel les Congolais excellent et qui regorge de talents indéniables. Mais au-delà de tout, ce qui est plus important, c'est la multiplicité de sa richesse, la technicité, l'émotion qu'il faut transmettre au public. La cérémonie de clôture a été rehaussée de la présence des ambassadeurs du Cameroun,



Les trois chorales lauréates posant avec les membres du jury



Le groupe Rosaire qui a remporté le premier prix

de l'Union européenne, Mme Saskia De Lang, du Chargé d'affaires d'Allemagne Norbert Meyer et de l'administrateur maire de Bacongo, Mme Simone Loubienga.

A signaler que les trois chorales gagnantes ont bénéficié d'une semaine de formation et

d'une production gratuite après des cinq chefs de chœur composant le jury international. Pour les autres chorales, le rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

Pascal BIOZI KIMINOU

XVI^e dimanche du temps ordinaire-B-

Il faut savoir revenir vers qui de droit!

Textes: Jr. 23, 1-6; Ps. 22; Eph. 2, 13-18; Mc. 6, 30-34

Le texte de Jérémie qui inaugure le corpus scripturaire de ce dimanche, repose sur de terribles invectives ou accusations contre les responsables religieux et politiques d'Israël. Car leur mission qui est de rassembler le peuple dans la paix et l'unité; est loin d'être accomplie. Au lieu de paître le troupeau à eux confié, ils l'ont dispersé au profit de leurs intérêts personnels. Cependant, tout en promettant les sanctions sur les bergers mercenaires, il laisse entrevoir la venue d'un Pasteur unique, le fils de David. Ce sera le Christ! Avec lui, la Bonne Nouvelle sera annoncée aux pauvres, aux exclus, aux prisonniers, aux malades... C'est lui qui fera l'unité du peuple de Dieu et devra recomposer la nouvelle élite pastorale; les Apôtres ceux-là même qui agiront en parfaite synergie avec Lui, le «*Messie*».

C'est le point d'achoppement de la page évangélique de Marc, dans ce sens où Jésus, va associer ses Apôtres à sa mission pastorale. Il les envoie prêcher, chasser les démons, soulager les malades. Revenus, ils Lui rapportent tout ce qu'ils ont fait et enseigné. Habituellement, nous pensons que l'activité pastorale, est une propriété individuelle et une entreprise à fin, l'exploitation du peuple de Dieu: terrorisme, escroquerie, arnaque, détournement, fanatisme, asservissement... Bref, tout ceci consacre l'éloignement de l'essentiel, à savoir la Paix et le Salut des Hommes.

A comprendre le message du prophète Jérémie, Dieu use d'une pédagogie très paternelle et protectrice. Il nous invite à réfléchir sur la qualité de la pastorale: relation des Messagers avec Lui, et des envoyés avec le peuple. Toute vision pastorale selon le projet de Dieu, se dessine sous trois aspects: - la conscience de la mission reçue, - l'orthodoxie de la mission dans son exercice, - le témoignage «*finalité de cette mission*».

Dans la conscience, il y a la conversion sans complaisance au vu de la mauvaise conduite des bergers, pasteurs du peuple. Que le pasteur, réalise la grandeur et la valeur de sa tâche et enfin l'exécute en parfaite obéissance à la volonté de Dieu; cette anecdote: la Gloire de Dieu et le Salut du Monde est un impératif absolu. Le Seigneur lui, ne manquera pas de rappeler à la conscience du pasteur: «*Qu'as-tu fait de ton frère? Celui qui on a le plus donné, on demandera plus!*». L'orthodoxie de la mission, suppose que dans toute pastorale, Jésus Christ est lui-même et d'abord le «*Bon Berger*». Il n'y a pas d'excuse à celui qui s'éloigne du schéma christologique, pour en bâtir un modèle autre quel que soit notre génie intellectuel. Voilà pourquoi, dans l'Evangile les Apôtres reviennent après la tâche et avec le Maître vont à l'écart. C'est cette collaboration «*hiérarchique*» qu'il souhaite à tous, qui ne peut faire obstruction au christocentrisme de la mission. Alors, du témoignage: nous avons à relever, une description très riche de la personnalité et de la mission du berger, selon le cœur du Seigneur. Afin de travailler à rassembler dans l'unité, être facteur de paix, réconcilier et conduire vers le bon pâturage; le bon berger est configuré au Maître: Miséricordieux, Bon, Juste, Patient, Courageux et donnant sa vie pour sauver celle des brebis.

Ainsi, il y a une chose importante que tout pasteur ne doit ni oublier ni négliger, c'est que toute mission part du Christ, c'est lui qui envoie, et tout envoyé a des comptes à rendre. Pour les «*apostolus*» c'est la condition des conditions, pour que leur message soit évangélique «*présence du Seigneur*» et porte du fruit. Par ailleurs, le passage de la lettre aux Ephésiens dans sa profession de foi, nous rappelle que la Croix du Christ est le repère, la puissance du Christ, Médiateur, le seul Sanctificateur, le seul Réconciliateur, le seul Berger, le seul Sauveur, car il est le seul qui a vaincu les divisions, la haine, la mort. Au psalmiste de renchérir: «*Le Seigneur est mon berger, rien ne saurait me manquer... tu prépares la table pour moi... ma coupe est débordante.*» En imitant notre bon Pasteur, que l'Esprit Saint éclaire notre conscience et nos actes pour savoir ce que nous devons être pour nos frères et comment nous devons être, ce que nous devons témoigner et comment le témoigner, ce que nous devons faire et comment le faire. Amen!

Abbé Cellot-Primat NKOUNGA MABIKAS
Vicaire paroissial, cathédrale Saint Louis de Nkayi

Publication

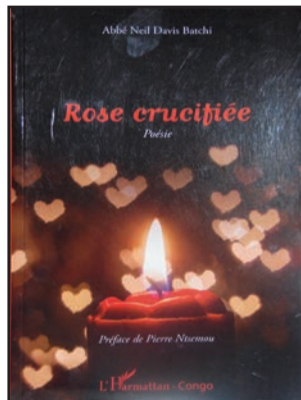
«Rose crucifiée», un recueil de poèmes de l'abbé Neil Davis Batchi

«*Rose crucifiée*» est l'un des recueils de poèmes paru aux Editions L'harmattan-Congo, publié par l'abbé Neil Davis Batchi, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, ancien vicaire à la paroisse Saint Esprit de Moundali. Ce recueil de 80

de poèmes qui est dédié à Dieu, est un vaste champ où l'on médite la Parole qui véhicule l'Amour aux prises avec l'opacité des cœurs humains qui ont institutionnalisé le mal. Mais qui se moquent de ses bourreaux repousse dans tous les cœurs



Abbé Neil Davis Batchi



La couverture du livre

pages, préfacé par Pierre Ntse-mou et contenant 37 poèmes, vient enrichir la besace de la collection des poètes congolais. L'auteur traite la question fondamentale de l'existence humaine à travers Adam et Eve. En effet, le mensonge ballota sûrement Eve, puis fourvoya tendrement Adam dans le jardin d'Eden où la rose va connaître des temps moroses. Le bien en proie aux assauts du mal, ramène à l'embarras de l'homme ordinaire à gérer le libre arbitre que lui a accordé le Créateur pour savourer les délices des vertus existentielles. Le concept du mal en tant que tel n'a pas de cœur et l'auteur est écœuré de l'emprise du mensonge chez l'homme, mais la vérité libère du mal. Ce recueil

quand après la nuit des ennuis, apparaît le jour pour jouir du plaisir de lire la Sainte Bible. L'abbé Neil Davis Batchi, prêtre, romancier et poète, n'est pas seulement celui qui guérit les maux de l'âme à l'aide des mots simples, mais il est aussi le héraut de Dieu. La poésie, comme la théologie, se fait au pied de la Croix. En contemplant la Croix, le poète découvre la beauté de l'amour infini de Dieu pour l'humanité, beauté semblable à celle de la rose. D'où le nom de *Rose crucifiée*. La présentation et la dédicace de ce recueil ont eu lieu mercredi 27 juin 2018 à la paroisse Saint-Esprit de Moundali, à Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINOU
et Victor GUEMBELA

57^e anniversaire des Forces armées congolaises (FAC) à Sibiti-Lékoumou (Diocèse de Nkayi)

Le ministre de Dieu exhorte la Force publique à se détourner des antivaleurs

A l'occasion de la célébration des 57 ans des Forces armées, la Gendarmerie et la Police associées, le curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Sibiti, l'abbé Erick Batia Loufouilou a présidé la messe d'action de grâces célébrée pour cet anniversaire.

Dans son homélie, le célébrant, s'adressant aux membres de la Force publique, en s'appuyant sur les saintes écritures tirées

entier sera dans les ténèbres. L'œil est le premier organe de chute en ce qu'il nous permet de voir les biens de ce monde qui conduisent à la convoitise, objet de chute. Le mauvais nous conduit à amasser autant de trésors, entre autres, avoir beaucoup d'argent, construire autant de maisons, avoir un parc de véhicules, s'arracher toutes les belles femmes, abuser du pouvoir que l'on exerce. Si pour s'arracher les biens de



Une vue des membres de la Force publique

de l'Evangile de Saint Mathieu: «*Ne nous amassons pas les richesses de ce monde*» par la convoitise, le vol, le pillage et l'abus d'autorité et de pouvoir, a mis en garde contre la tentation facile.

«*Si ton œil est limpide, ton corps tout entier sera dans la lumière; à l'inverse, si ton œil est mauvais, ton corps tout*

ce monde, il faut voler, piller, braquer, racketter et abuser du pouvoir que l'on exerce, nous sommes dans les ténèbres; la fausse richesse s'acquiert sur le dos des autres. Lorsqu'on profite du faible, du malheureux, du subalterne, de la femme de l'autre qui est à côté de soi, cette convoitise est une occasion de chute; donc on

amasse une fausse richesse; c'est celle dont parle Jésus qui dit que cette richesse sera volée et rongée.» «*Chers frères et sœurs de la Force publique ici rassemblés à l'occasion du 57^e anniversaire de notre Armée, prions pour les âmes de nos frères et sœurs qui ont sacrifié leur vie pour servir la Nation. Aux chrétiens civils ici rassemblés de faciliter la mission de nos Forces de défense et de sécurité dans l'exercice de leur mission par la dénonciation de tous les auteurs de troubles que nous protégeons et gardons dans nos maisons. J'invite le commandement de la Force publique à travailler pour gagner la confiance de la population. Aidez-nous à vous faire confiance, car la crise de confiance est perceptible dans l'opinion à l'égard de nos forces de sécurité, au vu du comportement des gendarmes et policiers en particulier dans l'accomplissement de leur mission face aux populations. Jésus nous invite à garder notre œil limpide et à se garder d'amasser les richesses de ce monde sur le dos des faibles,* a conclu le prédicateur.

Le commandant de la 22^e région militaire, le colonel Albert Botata, s'adressant à la troupe réunit pour le repas organisé à l'occasion, a dit que le thème de cette célébration s'appuyait sur l'organisation et la discipline comme moyens d'accomplissement du service, car ces deux facteurs observés font le pilier de la réussite des missions. «*L'organisation et la discipline à tous les niveaux, pour produire la cohésion des forces de défense et de sécurité puisque nous formons un tout; l'armée, la gendarmerie et la police. Une armée sans discipline est comparable à un homme sans souffle de vie vouée à la mort. Comme nous l'a prêché l'homme de Dieu, au commandement nous prêchons la discipline de nos troupes pour mériter la confiance de la population et il en sera ainsi en application de la directive du haut-commandement sur l'organisation et la discipline comme moyen d'accomplissement du service*», a-t-il conclu.

Félix BOUKA,
Correspondant à Sibiti

CABINET D'AVOCATS MAITRE BIENVENU MASSOUANGUI
Sis 55, rue MOE VANGOULA, centre-ville, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris,
marché Plateau, Pointe-Noire, Téléphone: 06 956.27 51,
E-mail: cabinet@avocats-massouangui.com
REPUBLIQUE DU CONGO

EMERAUDE SANTE.FR
Société par Actions simplifiée
24, boulevard d'Argenson
92200 NEUILLY SUR SEINE
R.C.S. NANTERRE n° 840139596R
France

AVIS DE CREATION D'UNE SUCCURSALE

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire tenue en date du 28 juin 2018 à Neuilly-Sur-Seine/France, déposé au rang des minutes de Maître Brislaine KOUTOU, Notaire en résidence à Pointe-Noire, dûment enregistré le 11 juillet 2018, sous le folio 127/54, n° 4980, les actionnaires de la société **EMERAUDE SANTE.FR SAS** ont décidé de créer une succursale en République du Congo.

Objet social: La succursale a pour objet social, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays:

L'aide et le service à la personne à domicile tel que les courses, le ménage, le grand nettoyage occasionnel, le repassage, la préparation des repas, le petit bricolage ainsi que le petit jardinage.

Grâce à son expertise française,

EMERAUDE SANTE.FR met en place des services visant à favoriser un meilleur accès aux soins de santé de qualité aux personnes défavorisées vivant au Congo, en utilisant les canaux des assureurs et des cliniques présents sur le continent Africain.

Administration: La succursale est administrée par Monsieur Yvon Bourge BASSADI.

Siège social: Le siège social de la succursale est établi à Pointe-Noire, au n° 55 de la rue Moe VANGOULA, marché Plateau, centre-ville S/C du Cabinet d'Avocats Maître Bienvenu MASSOUANGUI.

RCCM: La succursale est immatriculée au Registre de Commerce et du crédit mobilier, sous le numéro CG/PNR/18 B 249.

Pour avis.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL GALIBA
Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
3, Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Marché Plateau Centre-ville,
vers ex-Trésor, B.P.: 964
Tél.: 05 540-91-13; 06 672-79-24/E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

LE RANCH DE LA VALLEE DE LIFOULA

Société à Responsabilité Limitée
Capital social: 5.000.000 Francs CFA
Siège social: Brazzaville, quartier Massengo, route nationale n°02
RCCM : 17-B-7151
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société **LE RANCH DE LA VALLEE DE LIFOULA**, dressé en la forme authentique en date du 22 juin 2018, par le notaire soussigné, et enregistré le 28 juin 2018 à la recette des impôts de Brazzaville la Plaine, sous folio 114/5, numéro 1279, il a été décidé de:

1-LA DISSOLUTION DE LA SOCIETE: en raison de la conjoncture qui prévaut dans le pays, considération prise de la nature des activités de la société, qui relèvent de l'agro-pastorale qui peuvent être exercées dans un autre cadre juridique plus allégué.

2-LA MISE EN LIQUIDATION DE LA SOCIETE: elle a été fixée à compter du 22 juin 2018 au siège de la société, sis à Brazzaville, quartier Massengo, sur la route nationale numéro 02, République du Congo.

3-LA NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR ET LA FIXATION DE SES POUVOIRS: Monsieur Célestin MAMPOUYA a été nommé liquidateur de la société, pour toute la durée nécessaire pour la liquidation ainsi décidée, soit pour une durée de trois (03) années maximum.

Ainsi, le liquidateur devra organiser une réunion dans les trois (03) années, à compter du 22 juin 2018, à l'effet de présenter un rapport sur la situation nette de la société, sur la poursuite des opérations de liquidation et, éventuellement, sur le délai nécessaire pour les terminer.

En conséquence, il représente la société pendant toute la durée de la liquidation, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif à l'amiable, payer les créances et répartir tout solde disponible. A tout moment, il pourra, dans le délai qui lui est imparti, convoquer l'ensemble des associés, à la fin de la liquidation pour statuer sur les comptes définitifs et constater la clôture de la liquidation.

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire y relatif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 juin 2018, sous le numéro 17 B 7151, et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier le 29/07/2018, sous le numéro M2/18-35.

Pour insertion,

Maître Henriette L.A. GALIBA,
Notaire.

Brazzaville, le 16 juillet 2018



Note d'information

Le PNUD Congo-Brazzaville a le plaisir de vous informer du lancement de sa plateforme E-Tendering, outil de gestion des processus de passation de marchés en ligne à travers son système de gestion intégré «Atlas».

A cet effet, le PNUD Congo-Brazzaville invite tous les prestataires de biens, services ou travaux désireux de travailler avec lui à s'enregistrer sur ladite plateforme, afin d'avoir accès à ses offres de marchés et de pouvoir y répondre.

Les principales étapes de l'enrôlement sont les suivantes:

- 1- Enregistrement de votre société;
- 2- Nettoyage des données de navigation;
- 3- Personnalisation de votre nouveau mot de passe.

Les documents de procédure d'enrôlement et de soumission sont disponibles à la réception du PNUD.

PNUD Congo-Brazzaville
Angle avenue Cardinal Emile Biayenda
(ex-Foch)/rue Behagle
Centre-ville, Brazzaville
République du Congo
Tél.: +242 06 660 85 76

Prière de vous rapprocher des Bureaux du PNUD du 24 juillet au 24 août 2018, de 10h à 11h pour plus d'informations.

Emma NGOUAN-ANOH
Représentant Résident Adjoint

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«SOCIETE JIANGSU CARRIERE BRILLANTE DU CONGO»

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 5.000.000 de FRANCS CFA
Siege social: 47, rue des Fermiers, Mfilou-Ngamaba, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/13 B 4542
REPUBLIQUE DU CONGO.

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL, CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL, CESSIION DE PARTS SOCIALES, CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE, NOMINATION DE LA GERANTE ET AMENDEMENT DES STATUTS

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SARL dénommée «SOCIETE JIANGSU CARRIERE BRILLANTE DU CONGO», tenue à Brazzaville en date du onze juillet deux mil dix-huit, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 12 juillet 2018, sous Folio 124/16, n° 1435, plusieurs résolutions ont été adoptées.

1. Les associs ont décidé d'étendre l'objet de la Société A Responsabilité Limitée dénommée «SOCIETE JIANGSU CARRIERE BRILLANTE DU CONGO» en y ajoutant l'exploitation, la transformation et l'import/export du bois, la prospection, l'exploitation, la transformation et l'import/export des mines: le diamant, l'or, le fer, le cuivre... ainsi que la prospection, l'exploitation, la transformation et l'import/export des espèces rares;

2. Le siège social, initialement fixé au 47, rue des Fermiers, Mfilou-Ngamaba, Brazzaville est désormais transféré dans la même ville, immeuble Monte-Cristo, 3e étage (Rond-point de la gare), centre-ville, République du Congo;

3. La société CHINA JIANGSU INTERNATIONAL CONGO, propriétaire de 425 parts sociales, a décidé de céder la totalité de ses parts à la société CHINA JIANGSU INTERNATIONAL ECONOMIC AND TECHNICAL COOPERATION GROUP LTD;

4. Un changement de dénomination de la société est intervenu: la SARL «SOCIETE JIANGSU CARRIERE BRILLANTE DU CONGO» s'appellera, désormais, «BRILLANTE INVESTISSEMENT ET DEVELOPPEMENT DU CONGO», en sigle BIDC-SARL;

5. Les associés ont procédé à la nomination de Madame YE NING en qualité de gérante de ladite société;

6. La modification des statuts de la société a été décidée afin de se conformer aux multiples changements intervenus;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 13 juillet 2018, sous le numéro 18 DA 446;

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 13 juillet 2018, sous le numéro CG/BZV/13 B 4542.

Fait à Brazzaville, le 17 juillet 2018.

Pour avis,
Maitre Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises Un partenariat avec l'UNOC pour couvrir les besoins réels en formation

Le décalage entre l'offre éducative et les attentes du secteur privé observé tant au niveau de l'enseignement secondaire que de l'enseignement supérieur déplaît de plus en plus à nombre de jeunes diplômés. Ce désintérêt traduit notamment un manque de dialogue entre les structures de l'Éducation et les entreprises.

Pour apporter des solutions à ce problème, le Pr. Armand Roger Makany, promoteur de l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (E.S.G.A.E) et son staff s'emploient depuis à trouver des véritables alternatives. Ils ont opté, entre autres, pour le partenariat avec les entreprises privées et les patronats des opérateurs économiques. Une façon d'adapter les orientations scolaires de l'école aux exigences du marché de l'emploi et de promouvoir la formation qualifiante. C'est dans cet esprit qu'a été conclu un partenariat entre l'ESGAE et l'Union nationale des opérateurs économiques congolais (UNOC), le 12 juillet 2018 à Brazzaville.

Ce partenariat permettra d'assurer une formation professionnelle de qualité, en alternant l'école et l'entreprise; d'améliorer et de renforcer les capacités de formation professionnelle des apprenants, pour une meilleure harmonie formation-emploi. Il constitue ainsi une contribution importante à l'accompagnement des compétences qui évoluent au rythme de la mutation rapide des techniques et des organisations de travail. C'est une démarche consacrant l'apport de l'école au génie propre des entreprises et qui

prouve qu'on ne peut former en dehors du secteur productif et des utilisateurs. La convention de partenariat précise que l'école s'engage à ouvrir ses portes pour permettre aux opérateurs économiques de l'UNOC d'apporter leur expérience à travers des conférences et séminaires-ateliers, afin de faire évoluer la formation à la



Les membres de l'UNOC et la délégation de l'ESGAE, après la signature de la convention

satisfaction de leurs attentes. Elle apportera également son expertise en matière de formation aux adhérents de l'UNOC à des tarifs préférentiels. De son côté, l'UNOC fera connaître ses besoins à l'école en termes de stages et d'emplois au profit des étudiants diplômés. Elle appuiera la professionnalisation des enseignants et des étudiants



El Hadj Djibril Bopaka et Roger Armand Makany paraphant la convention de partenariat

en exprimant ses attentes au niveau des programmes de formation et par l'organi-

l'occasion aux étudiants de concilier la théorie et la pratique. Il a toutefois souligné que les adhérents de l'UNOC, hommes d'affaires d'expérience, sont disposés pour la mise en application de ce partenariat.

Pour le Pr. Armand Roger Makany, ce partenariat prouve que la solution aux problèmes d'emploi ne viendra pas d'aill-

leurs. L'E.S.G.A.E et l'UNOC ont la responsabilité d'assurer la pleine exécution de cette convention.

L'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises est un établissement privé d'enseignement supérieur de type BAC +5 créé en 1993. Elle a pour mission la formation de cadres de haut niveau et la recherche dans le domaine des sciences de gestion en vue de contribuer au développement de la Société et particulièrement du Congo.

Viclaire MALONGA

Evaluation des examens d'Etat de l'Enseignement général

Recyclage des correcteurs

Les enseignants et inspecteurs sélectionnés pour la correction des épreuves du Baccalauréat et du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) ont subi vendredi 13 juillet, à Brazzaville, une petite formation relative aux normes de correction des deux examens d'Etat, conformément à la nouvelle grille des items d'évaluation en vigueur depuis mars 2018. Ce recyclage a eu lieu sous la forme d'un atelier organisé par l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (INRAP). Et c'est le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso qui en a ouvert les travaux.

C'est pour corriger les écarts de correction constatés lors des épreuves du Baccalauréat et du BEPC blancs 2018 que l'Inspection générale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, avec le concours de l'INRAP, ont organisé cet atelier. Le ministre Collinet Makosso a relevé en effet un décalage dans le système d'évaluation du Baccalauréat et du BEPC par rapport à la nouvelle grille de correction. Celle-ci, fixant les normes de correction des épreuves du Bac et du BEPC par discipline, s'appuie sur la nouvelle structuration des sujets d'examens et la formulation



Anatole Collinet Makosso

des chapitres de cours. Elle a été validée lors d'un atelier tenu en mars dernier. Elle fait suite aux recommandations des quatre colloques sur la grille de correction des examens organisés de 2013 à 2016.

David Boké, inspecteur général de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, estime que ce séminaire a été une opportunité pour les correcteurs de s'approprier la nouvelle grille de correction, afin d'attribuer au candidat la note idoine. Car dans le passé, nombre d'enseignants habitués à la correction ont fait preuve d'excès de générosité ou de rigueur face à une copie d'examen. Au cours de cet atelier, des inspecteurs ont édifiés les correcteurs sur les modalités relatives à la correction des copies suivant les disciplines.

La correction est un exercice délicat en ce sens qu'il a des répercussions sur l'avenir de l'élève et impacte la qualité des examens. Celle du baccalauréat, qui a débuté cette semaine, se révèle déterminante pour les participants à l'atelier.

Après l'ouverture de l'atelier, le ministre Anatole Collinet Makosso s'est entretenu avec le collectif des promoteurs et enseignants des centres d'encadrement scolaire de Brazzaville, à leur demande. Leurs échanges ont été sanctionnés par une déclaration rendue publique. Il en ressort que les répétiteurs sollicitent du Gouvernement leur intégration à la fonction publique et s'engagent à se conformer à la réglementation scolaire.

Tenus souvent pour responsable des défaillances observées dans le système éducatif à cause du non-respect de la réglementation, les enseignants des centres d'encadrement scolaire ont rassuré le ministre de leur volonté de se conformer à la législation scolaire. Ces répétiteurs diplômés pour la plupart des écoles professionnelles à vocation pédagogique comme l'Ecole normale supérieure (ENS) ou l'Ecole normale des instituteurs (ENI) voire des Facultés sollicitent leur prise en compte dans les quotas de recrutement des enseignants à la fonction publique.

Ils entendent, par ailleurs, accompagner le Gouvernement dans la lutte contre la fraude scolaire, pratique qu'ils ont délibérément entretenue depuis des années.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Bry NZILOVA (Stagiaire)

Système de l'assurance automobile de la CEMAC

Réviser les textes pour simplifier les procédures

Le Conseil des bureaux de la carte internationale d'assurance de responsabilité civile automobile "Carte rose CEMAC" s'est réuni en session extraordinaire du 9 au 12 juillet, à Brazzaville, pour réviser les textes communautaires aux fins de simplifier les procédures et de réduire les délais d'indemnisation des victimes.

Le système de l'assurance automobile de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), matérialisé par la Carte rose CEMAC, a été institué en 1996. Il est aujourd'hui en pleine mutation. Entre 2015 et 2017, les bureaux nationaux ont enregistré près de 320 dossiers de sinistres. Ils ont pu faciliter les paiements d'environ 600 millions FCFA par les compagnies locales. Ces chiffres illustrent fort bien les efforts que fournissent le système d'assurance CEMAC dans le règlement des sinistres transfrontaliers, mais de nombreux obstacles restent encore à surmonter. A preuve des conducteurs ayant pourtant souscrit à l'assurance de responsabilité civile automobile font les frais des tracasseries pour des accidents qui se sont produits au-delà des

frontières. Leurs véhicules sont confisqués et eux-mêmes sont souvent détenus. Pour le président du Conseil des bureaux de la Carte rose CEMAC, Claver Olandzobo, lenteur procédurale et «silence radio» de certaines compagnies d'assurances de la sous-région en sont causes. «La Carte rose CEMAC, a-t-il rappelé, est un outil d'intégration. Le défi auquel font face nos économies est de satisfaire les droits des peuples à la liberté d'entreprendre, de circuler et de se déplacer librement...»

C'est sur ces questions diverses que les participants ont réfléchi et essayé d'harmoniser leurs vues lors de cette session extraordinaire du Conseil des bureaux de la Carte rose CEMAC, la dix-neuvième du genre. Selon Constant Badia, directeur des institutions financières



Les participants posant après la cérémonie d'ouverture

nationales et représentant du ministre des Finances, la tenue de cette rencontre à Brazzaville est la preuve de l'engagement du Gouvernement congolais pour l'intégration sous-régionale et le développement du secteur d'assurance. «La préoccupation majeure de nos Gouvernements est la protection des populations et de leurs biens (...). C'est pourquoi, ces assises doivent proposer une révision des textes, afin de les adapter à l'environnement local», a plaidé Constant Badia.

Pour rappel, la Carte Rose CEMAC est un instrument d'intégration sous régionale. Elle a pour but de permettre à tout conducteur se rendant dans un ou plusieurs pays membres de la CEMAC d'être convenablement assuré contre les risques de responsabilité civile qu'il encourt, du fait des dommages qu'il peut causer aux tiers, en raison des accidents de circulation susceptibles de survenir dans le ou les pays de destination.

V.M.

Observatoire congolais des droits de l'environnement (OCDE)

Plaidoyer pour mineurs en détention

Soucieux de relever le défi, tant dans le domaine de l'environnement que dans celui de l'univers carcéral, l'Observatoire congolais des droits de l'environnement a fait mercredi 11 juillet 2018, à Brazzaville, une mise au point relative au projet «Etat des lieux des mineurs en détention illégale prolongée et plaidoyer sur les règles et les procédures particulières adaptées à l'endroit du personnel des petites prisons publiques au sein des commissariats de police à Brazzaville et à Pointe-Noire». Les agents de la Force de sécurité invités à cet effet n'y ont pas répondu. Financé par l'Union européenne, le projet a officiellement démarré en janvier 2018. Il a pris fin en juin dernier. L'activité de l'OCDE consistait à se rendre dans différents lieux de détention, pour constater l'existence ou non, des mineurs dans les geôles de la ville-capitale et de la capitale économique du pays: se rendre compte des conditions et de la durée de leur détention, afin de procéder ensuite au plaidoyer, et aux actions de lobbying en leur faveur. Malheureusement, les membres de l'OCDE ont été confrontés à d'énormes difficultés partout où ils sont passés: manque d'autorisation officielle, malgré des courriers de sollicitation d'accès aux prisons adressés aux ministères de la Justice, de l'Intérieur et au procureur de la République. «Nous n'avons pas été autorisés à accéder aux prisons, ni même à nous entretenir avec nos publics cibles (les mineurs emprisonnés)», a indiqué avec regret Bienvenu Parfait Massala, le responsable de l'ONG. Il a ajouté que les rares policiers qui les ont reçus, ne leur ont pas donné accès aux prisons, moins encore aux informations liées aux gens qu'ils gardaient à vue, sans autorisation préalable de leur hiérarchie. En conséquence, l'OCDE ne peut que présenter des résultats approximatifs. Mais, l'ONG suspecte l'existence des prisonniers mineurs, de moins de 18 ans, l'âge majeur au Congo. Aussi n'a-t-elle pas présenté des chiffres exacts à propos. Elle en appelle néanmoins à l'implication des autorités pour faciliter le travail des ONG sur les faits conditionnant la vie sociale. Ce, pour la crédibilité du pays qui, souvent, est accusé de ne pas respecter les droits de l'homme.

L'OCDE existe depuis 2007. En plus du projet sur l'environnement carcéral, elle a à son actif la réalisation d'autres projets parmi lesquels: Copra-Envi (collecte des objets pour recyclage et assainissement de l'environnement, co réalisé avec Femme et Action de 2009 à 2010. Ce projet fut financé par l'ambassade de France au Congo; le projet MICAB (Micro projet communo-associatif à Brazzaville), projet de construction des caniveaux d'évacuation des eaux de pluie, financé par le GRET, l'Union Européenne et la mairie de Brazzaville.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU



PAM-BZV/00982018- B.01.02/CD

Brazzaville, le 6 juillet 2018

Appel à manifestation d'intérêt

Cher Partenaire,

Dans la perspective d'une présélection en vue de la constitution d'un répertoire de société pouvant répondre à ses besoins d'impression de support et affiche publicitaire, le Programme Alimentaire Mondial lance un avis à manifestation d'intérêt aux imprimeries inscrites au Registre du Commerce et en règle vis-à-vis des administrations fiscales.

A ce titre, il est demandé aux entreprises qualifiées et intéressées à manifester leur intérêt pour cette activité à produire les informations suivantes:

1. Organisation générale de l'entreprise, son organigramme, ses compétences, sa réputation;
2. Expertise et expérience (préciser le nombre d'années) dans le domaine de l'imprimerie;
3. Effectif du personnel technique et ses qualifications, ses connaissances à des langues locales, les moyens logistiques existants, les moyens financiers, le chiffre d'affaires;
4. Copie du Registre de commerce;
5. Patente en cours de validité;
6. Attestation fiscale en cours de validité indiquant que le prestataire respecte ses

obligations fiscales et sociales (impôts et taxes, sécurité sociale).

La documentation ci-dessus servira de base à la pré-qualification des prestataires qui seront retenus sur la liste restreinte des entreprises à consulter ultérieurement pour la prestation y relative. Veuillez, par ailleurs, noter que la date limite fixée au 30 juillet 2018 pour le dépôt de ses dossiers à la réception du PAM doit se faire dans une enveloppe fermée sur laquelle doit figurer votre nom d'entreprise ainsi que l'intitulé «PAM-BZV/00982018» à l'adresse suivante:

Programme Alimentaire Mondial
Avenue Général De Gaulle, derrière
l'Institut Français / Brazzaville, Congo
Ou par email à l'adresse:
brazzaville.procurement@wfp.org

Il reste bien entendu que le PAM n'est pas tenu de donner une suite au présent appel à manifestations d'intérêt.

Comptant sur votre bonne compréhension, nous vous prions de croire, Cher Partenaire, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Corneille OKO

Chargé de Bureau.

IN MEMORIAM

Maman Henriette M'PARA née EBOULONDZI
(21 Juillet 2015 – 21 Juillet 2018)



Le temps qui passe et s'enfuit ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.

Voici déjà trois ans (3), jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui sa servante, Maman Henriette M'PARA née EBOULONDZI.

En cette date de triste souvenir, les enfants et l'ensemble des familles M'PARA et EBOULONDZI prient tous ceux qui l'ont connue et aimer d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire, pour que le Père Tout-Puissant lui accorde le repos éternel.

Une messe d'action de grâce sera dite à son intention, le 21 juillet 2018, à 6 h30, en l'Eglise Cathédrale Sacré-Cœur.

Maman, ton amour, ta générosité et ton courage resteront à jamais notre précieux héritage.

Maman, repose en paix!



Bureau de la Représentation au Congo
BP: 2465; Tél.: (242) 663 83 29 – 666 33 56; Fax: (242) 81 34 47
Brazzaville

AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°002/2018

AMENAGEMENT ET TRANSFORMATION DES CONTENEURS EN BUREAU ET SALLE DE REUNION

Contexte:

Dans le cadre de la préparation à la riposte contre la MVE au Congo, un projet de construction du centre des opérations a été élaboré. Ce projet consiste à transformer trois conteneurs de 40 pieds qui abritera les bureaux et la salle des opérations à l'étage.

Exécution des travaux:

- Déplacement des conteneurs avec des engins;
- Superposition des conteneurs deux à deux;
- Transformation des conteneurs en bureau et salle des opérations;
- Fourniture, fabrication et pose faut mûr en contre-plaqué de 8 mm;
- Séparation de bureau en cloison en contre-plaqué de 8 mm+ 3 portes iso plané;
- Fourniture et pose faut plafond en contre-plaqué de 4 mm;
- Charpente en bois macif;
- Toiture en tôle bac laqué rouge;
- Fourniture et pose porte métallique, grille et fenêtre;
- Fourniture et pose escalier métallique;
- Installation des lignes électrique et les disjoncteurs plus lampes;

- Installation splits avec accessoires;
- Fourniture et application peinture à huile et peinture à eau.

Critères de soumission des offres:

Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs offres aux conditions suivantes:

1. Le volet administratif

- Ce volet comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir:
- Une copie de l'extrait du Registre du Commerce;
 - Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
 - Une copie de la patente de l'année en cours;
 - Une copie de l'Attestation de non faillite;
 - Une attestation de moralité fiscale;
 - Une copie du relevé de l'identité bancaire (RIB).

2. Le volet technique sera composé des éléments suivants:

- L'expérience professionnelle;
- La liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables;
- Les qualifications du personnel clé (avec CV);
- Le planning de réalisation des travaux et le

nombre d'ouvrier à utiliser.

3. Le volet financier devra comprendre les prix hors taxe suivant le devis quantitatif et estimatif fourni avec le cahier des charges.

Modalité de remise de l'offre par les candidats:

Les offres des entreprises intéressées par cette annonce devront être transmises obligatoirement sous plis fermés, en deux exemplaires, dont un original et une copie, et devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière.

L'enveloppe contenant les trois offres devra porter la mention «confidentiel et devra être déposé à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaule, Enceinte
Cité Louis Pasteur
B.P.: 2465
Brazzaville – Congo

La date butoir pour la réception des offres est fixée au vendredi 3 août 2018 à 12h00.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
 Notaire à Pointe-Noire
 1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
 Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
 Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
 B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
 République du Congo

INSERTION LEGALE

«ALTEN G.» SARL

Société à Responsabilité Limitée
 Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
 Siège social: Avenue Koussoumba, quartier 117 Mpita, Usine Plasco
 RCCM: CG/PNR/18 B 227
 Pointe-Noire, République du Congo

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 18 juin 2018, enregistré en date à Pointe-Noire, du 20 juin 2018, folio 113/13, n° 4112, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
 • Réparation et entretien des camions et engins;
 • Prestations de services: location de véhicules et engins, entretien & réparation des splits, etc.;

- Bâtiment et travaux publics, construction, terrassement, entretien des bâtiments, électricité et Plomberie;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «ALTEN G.» SARL;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Avenue Koussoumba, quartier 117 Mpita, Usine Plasco, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Monsieur Mohamad FA-RHAT est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/18 B 227;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29 juin 2018, sous le numéro 18 DA 2288.

Fait à Pointe-Noire, le 10 juillet 2018.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
 Notaire.

CABINET LE MITOUARD

Tax & Legal
 Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
 N° CF 67 en date du 12 décembre 2003/n° CF129 en date du 19 décembre 2011
 54, Boulevard Charles De Gaulle, Enceinte Hôtel Elais- B.P.: 606, Pointe-Noire;
 Tél.: 066.635.060/06 657 67 77

INSERTION LEGALE

«SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIERE, en sigle SATF»
 Société en Liquidation

Aux termes du Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 20 Juin 2018, à Pointe-Noire, enregistré à Pointe-Noire Centre le 28 Juin 2018, sous le numéro n°118/9, Folio 4437, les actionnaires de la SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIERE, en sigle SATF, décident de la:

-Dissolution, conformément aux dispositions de l'article 371 de l'Acte Uniforme révisé relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA);

-Nomination du cabinet LE MITOUARD, représenté par Monsieur Rodez Aubin ILIMBI comme syndic liquidateur amiable;

-Domiciliation de la SOCIETE

D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIERE aux locaux du cabinet, sis 54, Boulevard Charles De Gaulle, Enceinte Hôtel Elais, Centre-ville Pointe-Noire;

Les personnes physiques ou morales se reconnaissant créancières de la SOCIETE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIERE devront se faire enregistrer dans un délai d'un (01) mois, à compter de la présente publication.

Mention modificative au RCCM n° CG/PNR/08 B 239 a été effectuée au Greffe du Tribunal de Pointe-Noire, le 05 Juillet 2018, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 10 Juillet 2018.

Rodez Aubin ILIMBI

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
 Notaire à Pointe-Noire
 1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
 Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
 Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
 B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
 République du Congo

ANNONCE LEGALE

«CMA CGM CONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au Capital de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)
 Siège social: Immeuble «IMMOCO»
 15, Boulevard Charles De Gaulle, Boite postale: 884
 RCCM: 08 B 251
 Pointe-Noire - République du Congo

APPROBATION DES ETATS FINANCIERS

Aux termes du Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «CMA CGM CONGO» tenue à Marseille, en France, en date du 18 mars 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 28 juin 2018, enregistré à Pointe-Noire le 29 juin 2018, Folio 119/33, n° 4516; les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017;

- Quitus complet et sans réserve

à l'Administrateur Général;

- Approbation des conventions réglementées;

- Pouvoirs des formalités.

Le dépôt légal dudit Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 02 juillet 2018, sous le n°18 DA 2297, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 10 juillet 2017.

Pour mention et avis,

Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
 Notaire.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 CABINET
 CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité * Travail * Progrès

Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification

Avis d'appel d'offres N°: F-AON-006-MAEP-CGMP-2018
 Acquisition des tracteurs et accessoires

Objet: AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES
 1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics n° 201 du 13/06/2018.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a obtenu du Gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2018, afin de financer le projet «Développement de la filière des cultures vivrières (manioc)» et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché F-AON-006-MAEP-CGMP-2018: Acquisition des tracteurs et accessoires.

3. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir: les équipements agricoles ci-après:

- trois (3) tracteurs agricoles; - trois (3) pulvérisateurs; - trois (3) remorques; - six (6) charrues; - trois (3) récolteuses; - trois (3) planteuses; - trois (3) faucheuses; - trois (3) pulvérisateurs, et - trois (3) déchaumeuses.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Secrétaire Permanent de la CGMP, secretariatpermanentmaep@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois à côté de l'Hôpital Mère et enfant Blanche Gomes, du lundi au vendredi de 09h00 à 14h00.

6. Les exigences en matière de qualification sont:
 • Etre en mesure d'assurer le préfinancement de 80 % du coût du marché;
 • Expérience générale: Avoir réalisé au moins

trois (03) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années;

• **Expérience spécifique:** Avoir réalisé au moins une (01) fois le même type de marché au cours des trois (03) dernières années.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois (rez de chaussée, porte N° 103 Cellule de Gestion des Marchés Publics, CGMP/MAEP) à côté de l'Hôpital Mère et enfant Blanche Gomes, du lundi au vendredi de 09h00 à 14h00, contre un paiement non remboursable de 125.000 Frs CFA.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois (rez de chaussée, porte N° 103 Cellule de Gestion des Marchés Publics, CGMP/MAEP) à côté de l'Hôpital Mère et enfant Blanche Gomes, au plus tard le 14 août 2018 à 12H30.

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, rue Tréchet, nouveau bâtiment en bois à côté de l'Hôpital Mère et enfant Blanche Gomes, 1er étage, salle de réunion le 14 août 2018 à 13H30.

10. Les soumissions doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant équivalent à un pourcent (1%) de la valeur de l'offre.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 10 juillet 2018

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Personne Responsable des Marchés Publics

Henri DJOMBO



REPUBLIQUE DU CONGO
 PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
 Financement: Banque mondiale
 BP 2099 BRAZZAVILLE.
 Tél.: [00 242] 556 87 87 Email: pedu_congo@yahoo.fr



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DU 16 JUILLET 2018 AOI-F 001/PEEDU/2018 POUR LES FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 POSTES DE TRANSFORMATION HTA/BT ET EXTENSION DU RESEAU BT A BRAZZAVILLE

1. Le présent appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés du projet indiqué ci-dessus publié dans le journal Development Business, publié le 31 octobre 2014.

2. Le République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement pour le financement du projet Eau, Électricité et Développement Urbain- PEEDU, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du marché suivant: Fournitures et Travaux de construction de 20 postes de transformation HTA/BT et extension du réseau Basse Tension à Brazzaville. Ces travaux de construction font l'objet d'un lot unique:

- Construction et équipement de 20 postes HTA/BT
- Fourniture et pose de 11,820 km de câble souterrain C33-226 20kV_ HTA pour raccordement au réseau des postes à construire.
- Extension de réseau Basse tension autour des postes par la fourniture et pose de:
 - 4 000m de câble de type HGS 3 x 240 + 1 x95mm² en Aluminium
 - 40 000m de câble aérien préassemblé BT de sections T150 en aluminium
 - 40 000m de câble aérien préassemblé BT de sections T70 en Aluminium
- Fourniture et installation de 4 cellules -interrupteur

réseau dans les postes sources de raccordement au réseau (en antenne)

3. L'Unité de Coordination du projet Eau, Électricité et Développement Urbain- PEEDU invite les candidats admis à concourir à soumettre leurs offres sous pli scellé pour la fourniture et le montage des installations suivantes: Travaux de construction de 20 postes de transformation HTA/BT et extension du réseau Basse Tension à Brazzaville pour une durée de huit (08) mois.

4. L'Appel d'offres se fera selon les procédures d'appel d'offres international définies dans les Directives: Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, de janvier 2011, version de juillet 2014 il est ouvert à tous les candidats originaires des pays membres de la Banque mondiale, et remplissant les conditions stipulées dans les Directives[1].

5. Les candidats répondant aux critères de participation et qui le souhaitent peuvent obtenir tous renseignements complémentaires auprès de l'Unité de Coordination du projet Eau, Électricité et Développement Urbain-PEEDU, et examiner les documents d'appel d'offres à l'adresse reprise ci-dessous de 9H à 15 H.

6. Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres en Français peut être acheté par tout candidat intéressé sur présentation d'une demande écrite à l'adresse men-

tionnée ci-dessous et sur paiement d'un montant non remboursable de Deux Cent Mille (200.000) FCFA. Le paiement devra être effectué uniquement sous la forme d'un versement au compte spécial du PEEDU numéro 30011 00020 20576913000-88 domicilié au Crédit du Congo Agence de Brazzaville. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessous à l'Unité de Coordination du PEEDU contre remise d'un récépissé.

7. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 septembre 2018 à 12 heures. Toutes les offres doivent être assorties d'une garantie de soumission Dix millions (10 000 000) FCFA. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture qui aura lieu à l'adresse ci-dessous le 04 septembre 2018 à 12 heures trente minutes.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DU 16 JUILLET 2018 POUR LES FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 POSTES DE TRANSFORMATION HTA/BT ET EXTENSION DU RESEAU BT A BRAZZAVILLE
 AOI-F 001/PEEDU/2018 - A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT
 DU 04 SEPTEMBRE 2018

8. L'adresse mentionnée ci-dessus est:
 Unité de coordination du Projet Eau Electricité et Développement Urbain PEEDU
 Sise au 2ème Etage au siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
 Avenue Denis SASSOU NGUESSO
 (Rond-point de la Grande poste)
 Brazzaville - Tél: 0242 05 556 87 87

Fait à Brazzaville, le 16 juillet 2018

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
 INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE
 N°1501 /MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°320/2018/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	19239 du 1 ^{er} -03-18	Sect P14, bloc 258 ; Pile 19 ; Sup: 280,45m ²	61, RUEMOUSSAKANDA (MIKALOU)	6-BZV	ASSOLEBE Basile
02	19596 du 18-06-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 1.600,00m ²	VILLAGE YIE	POOL	NGAMA Georgette
03	19593 du 18-06-18	Sect -, bloc - ; Pile 7 ; Sup: 200,00m ²	KINTELE	9-BZV	OBOA André Lionel
04	16938 du 18-10-17	Sect BD4, bloc 129 ; Pile 10 ; Sup: 397,57m ²	RUE CHANGEMENT (QUARTIER KOMBO)	7-BZV	OTSOUAMPION Ghis Josias Nathan C. et OTSOUAMPION Vann P. S.
05	14172 du 21-04-16	Sect -, bloc 6 ; Pile 10 ; Sup: 400,00m ²	QUARTIER ITATOLO IBALICO	9-BZV	DALIL NOURADINE Ngala Wassila
06	19515 du 30-05-18	Sect P3, bloc 91 ; Pile 8 ; Sup: 169,69m ²	43, RUE LOANGO	3-BZV	KONTE Alou
07	14767 du 09-08-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 15.000,00m ² soit 1ha50a	VILLAGE YIE	POOL	IBARA Ninon Arnel
08	15915 du 30-12-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 10.000,00m ² soit 1ha	VILLAGE YIE	POOL	IBARA Ninon Arnel
09	19366 du 11-04-18	Sect AP2, bloc - ; Pile 5 ; Sup: 280,53m ²	MFILOU	7-BZV	NGOMA Alphonse
10	17154 du 22-12-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 3.742,50m ²	VILLAGE MATY CV 2	POOL	FYLLA
11	17155 du 22-12-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 2.225,00m ²	VILLAGE MATY CV 1	POOL	FYLLA
12	17156 du 22-12-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 3.757,00m ²	VILLAGE MATY	POOL	FYLLA
13	19398 du 17-04-18	Sect P13, bloc 184 ; Pile 6 ; Sup: 269,67m ²	151, RUE MATOMBÉ	5-BZV	BOYEMBE Zéphirin Martial
14	19390 du 16-04-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 4.000,00m ²	LIFOUA VILLAGE	POOL	Enfants ASSONGO BONDO
15	13722 du 07-08-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 8.000,00m ²	VILLAGE MATY	POOL	MARDAGA Laurent Franck
16	19429 du 26-04-18	Sect P3, bloc 35 ; Pile 12 ; Sup: 111,40m ²	93TER, RUE YAKOMAS	3-BZV	DIARRA BAMBA
17	19248 du 05-03-18	Sect P5, bloc 111 ; Pile 6 ; Sup: 309,76m ²	108, RUE BAKOUKOUYAS	3-BZV	AMARA FISSOUROU et FISSOUROU MAHAMOUDOU
18	16756 du 22-08-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 780,00m ²	VILLAGE MATY	POOL	MARDAGA Laurent Franck et MOUSSITOU Morland
19	19493 du 22-05-18	Sect -, bloc - ; Piles 3 et 4 ; Sup: 800,00m ²	QUARTIER MANIANGA	POOL	ANTSIEMI Marcel Arnel
20	19503 du 24-05-18	Sect BS, bloc 145 ; Pile 9 ; Sup: 369,33m ²	29, RUE NDOLO BIS (QUARTIER MAMAN MBOUALE)	6-BZV	DABIRA Bruno Valère
21	14579 du 05-07-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 800,00m ²	KINTELE	POOL	ONDONGO OBAMBI Evy Jaures
22	19646 du 29-06-18	Sect CI, bloc 122 ; Pile 15 ; Sup: 577,37m ²	44, RUE D'AMOUR QUARTIER 611 MONT BOUKIERO	9-BZV	LECKIBY Moïse Lazare Emery
23	12862 du 30-07-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 400,00m ²	KINTELE	POOL	NDZOULI Nipcia
24	9958 du 16-04-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 124.938,58m ² soit 12ha49a38ca	DJIRI	POOL	ATTA MWANDZA M'AKANGALEMA
25	19599 du 18-06-18	Sect -, bloc - ; Piles 1 et 12 ; Sup: 800,00m ²	QUARTIER DJIRI PONT	POOL	ASSIBAKO Colette
26	16814 du 1 ^{er} -09-17	Sect AM, bloc 67 ; Pile 1 ; Sup: 345,37m ²	505, RUE NKENKO PHILIPPE (QUARTIER KAHOUNGA)	7-BZV	MATSANGUI Pelagie
27	11635 du 15-12-14	Sect P4, bloc 55 ; Pile 8 ; Sup: 372,60m ²	45, RUE MAKOTOPOKO	4-BZV	DIAMOUNOUAKOU Henriette
28	19595 du 18-06-18	Sect P9, bloc 159 ; Pile 22 (ex6) ; Sup: 158,60m ²	65, RUE LOUDIMA (QUARTIER BONGO)	5-BZV	Djibril DIABATE
29	19566 du 11-06-18	Sect P7, bloc 82 ; Pile 15 ; Sup: 288,74m ²	656, RUE BANGOU PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	NAVEIRAS CANOSA Carlos
30	19543 du 05-06-18	Sect P10, bloc 03 ; Pile 09 (ex 7) ; Sup: 571,14m ²	13, RUE LOUKOUO	4-BZV	TSILA Saint TSILA Rafi et MANDILOU MBOHO Julia Joëlle
31	19542 du 05-06-18	Sect P5, bloc 4 ; Pile 3 ; Sup: 340,28m ²	104, RUE DJAMBALA	4-BZV	MANDILOU Prisca Nadia et MANDILOU INKARI Junyel Bienvenu
32	19541 du 05-06-18	Sect AT, bloc 28 ; Pile 56 ; Sup: 400,00m ²	03, RUE MPOUA YVES (QUARTIER NGAMBIO)	4-BZV	MANDILOU MFINDOU Pauline Grâce et MANDILOU Rama Chrishna M.
33	19445 du 04-05-18	Sect P11, bloc 82 ; Pile 01 ; Sup: 144,74m ²	01, RUE MAYAMA	5-BZV	MALAM Kader
34	19443 du 04-05-18	Sect P1, bloc 25 ; Pile 12 ; Sup: 156,44m ²	02, RUE BAYAS	3-BZV	MALAM Kader
35	19636 du 26-06-18	Sect AT2, bloc 136 ; Pile 07 ; Sup: 324,00m ²	21, RUE BINIAMA	7-BZV	MIZERE Marie
36	19643 du 29-06-18	Sect AN, bloc 32 ; Pile 1 ; Sup: 932,859m ²	41, AVENUE DE LA CORNICHE (LA POUDERIERE)	4-BZV	KANZA Ambroisine
37	19618 du 25-06-18	Sect P4, bloc 115 (ex114) ; Pile 5 ; Sup: 270,08m ²	43, RUE BAKOTAS	3-BZV	LIPITI Edgard Maximilien Brice
38	19556 du 07-06-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 4.800,00m ²	QUARTIER N°2 MOLÉDOUA	PLATEAUX	YE-YONGHUA
39	19623 du 26-06-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 1.500,00m ²	DJIRI PONT (MONTAGNE E. BIAYENDA)	POOL	MOUNEA DIZANGUE AYA Gervine Mougier
40	19490 du 22-05-18	Sect P8, bloc 19 ; Piles 10 et 11 ; Sup: 593,40m ²	15 ET 17, RUE MANGUENGUENGUE	4-BZV	FILLA SAINT-EUDES Anaya Michelle
41	19489 du 22-05-18	Sect P13, bloc 32 ; Pile 22 ; Sup: 289,00m ²	21BIS, RUE BAMBOU (MOUKONDO)	4-BZV	FILLA SAINT-EUDES Anaya Michelle-Houmi
42	19647 du 29-06-18	Sect P7suite, bloc 42 ; Pile 43 ; Sup: 194,53m ²	1778 QUATER, RUE VINDZA PLATEAU DES 15 ANS	4-BZV	ONDAYE
43	19583 du 13-06-18	Sect BD4 (suite), bloc - ; Pile 8 ; Sup: 400,00m ²	RUE MOUSSOLO BIS	9-BZV	GAKALA OKO
44	19608 du 22-06-18	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup: 809,61m ²	KINTELE	10-BZV	GAKALA OKO
45	19545 du 05-06-18	Sect P15, bloc 86 ; Pile 21 ; Sup: 228,90m ²	35, RUE BERTHE	6-BZV	OKYEMBA Wilfrid Gabriel

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 18 Juillet 2018

L'Inspecteur Divisionnaire,
 Claudio TSOEWELA

Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (OSEB)

Un concert en clôture du premier atelier de formation

Porté sur les font baptismaux en janvier 2018, à l'initiative du pasteur protestant et spécialiste en écriture musicale Josias N'Gahata, l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (OSEB) était en atelier de formation à l'Institut d'administration des entreprises (IAE). Pour clôturer en beauté cet atelier, les quelque 80 enfants qui composent cet ensemble de musique classique ont livré un concert le vendredi 13 juillet au Palais des congrès. Sous la codirection artistique des maestros Josias N'Gahata (Congo) et Ernst Bechert (Allemagne).

Placé sous le thème «L'école et la musique», ce concert goupillé par M. Norbert Meyer, chargé d'affaires de la République fédérale d'Allemagne, et bienfaiteur de

sité dans le maniement de la flûte. L'octuor a interprété des comptines scolaires telles que «Ndeke moko», et «Au clair de la lune», arrachant les applaudissements des spectateurs.



Josias N'Gahata dans ses oeuvres



Le maestro allemand

cet orchestre, a débuté à 18h42 par l'exécution des hymnes de l'Allemagne et du Congo. Après quoi, huit membres de l'ensemble musical (quatre filles et autant de garçons) sont montés sur scène pour faire parade de leur ingénio-

Puis, d'autres collègues, en solo et sous-ensembles, leur ont emboîté le pas, en jouant également à la flûte, mais aussi à d'autres instruments: piano, clarinette, violon, contrebasse, etc. Dans la deuxième partie du



Les flûtistes

concert, l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville a merveilleusement interprété trois chants: «Plus près de toi», «Bon sauveur», et «Seigneur Jésus». Tandis que dans la troisième et dernière partie, le public a

eu droit aux comptines scolaires «Au clair de la lune», «A la claire fontaine», «Chaque matin», «Si j'étais attentif»; «Ndeke moko» (Berceuse congolaise), «Bana ya Congo» (chant patriotique du Congo), et «Congo», une composition de Jacques Loubelo. C'est l'«Hymne à la joie», extrait de la 9^e Symphonie de Ludwig V. Beethoven -devenu l'hymne de l'Europe - qui a clos le show, à 20h25. Sous les acclamations nourries des spectateurs qui avaient répondu nombreux à l'appel et n'ont pas boudé leur plaisir à suivre ces enfants âgés de 5 à 17 ans, dont l'expérience musicale ne cesse de faire bouler de neige. A rappeler que l'Orchestre symphonique des enfants de Brazzaville a donné son premier concert marquant également sa sortie officielle le samedi 17 mars, à la Préfecture de Brazzaville. En mai dernier, il a livré son deuxième show, à l'Institut français du Congo.

Véran Carrhol YANGA

Patrimoine culturel du Congo

AGS va sauvegarder et valoriser les Archives nationales

Une délégation d'hommes de culture de France, composée de trois personnes et conduite par Michel Pré, conseiller à la coopération et à l'action culturelle de l'ambassade de France au Congo, a été reçue en audience jeudi 12 juillet dernier par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, assurant l'intérim du Premier ministre, chef du Gouvernement. En présence de Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts. La délégation est venue faire l'état des lieux de la première étape de l'opération numérisation, sauvegarde et valorisation des Archives nationales, dont se chargera la société AGS. «Pour entreprendre la première étape de cette opération, nous sommes venus à Brazzaville avec une délégation de plusieurs spécialistes de la société AGS, pour la numérisation des Archives papiers et aussi, procéder à la réhabilitation du Centre de formation et de recherche en art dramatique (CFRAD), patrimoine culturel de l'époque coloniale qui a vu une partie du mur s'écrouler, à cause de l'érosion qui menace dangereusement cette zone du Plateau centre-ville de Brazzaville», a déclaré Mme Odile Welfelé, conservatrice générale du patrimoine culturel de France.



Les membres de la délégation reçu par le ministre d'Etat

Pour Panagiotis Poulot, directeur pays, la réhabilitation du CFRAD s'impose et il faut sauver les meubles en protégeant les Archives non pas nationales seulement, mais aussi de l'Afrique équatoriale française (AEF) regroupant le Gabon, le Tchad, le Cameroun, la République centrafricaine et le Congo, pour qu'elles soient inscrites au patrimoine culturel de l'Unesco.

Le ministre d'Etat a, au nom du Premier ministre Clément Mouamba, rassuré les membres de la délégation que le Gouvernement mettra tout en œuvre pour que ce processus aboutisse.

Pascal BIOZI KIMINO

AVIS D'APPEL POUR LA LOCATION D'ENTREPOTS DE STOCKAGE DES MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES A LONGUE DUREE D'ACTION (MILDA) DANS LES VILLES DE BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE AU CONGO



Le Catholic Relief Services (CRS) a été fondé en 1943 par la Conférence des évêques catholiques des États-Unis d'Amérique pour apporter une assistance et du réconfort aux populations les plus pauvres et aux personnes défavorisées qui vivent en dehors des États-Unis d'Amérique. La mission que s'est donnée l'organisation est de soulager la souffrance humaine, faire avancer le développement humain et promouvoir la charité et la justice dans le monde. CRS est l'une des plus grandes agences caritatives privées dans le monde, soutenant l'assistance internationale et les actions de développement dans plus de 100 pays et territoires à travers le monde. Le CRS a récemment ouvert un bureau à Brazzaville.

CRS ayant reçu une subvention de la part du Fonds Mondial, celle-ci souhaite utiliser une partie de ces fonds afin de louer des entrepôts devant servir au stockage des moustiquaires imprégnées (MILDA) à Brazzaville et à Pointe-Noire puis dans tous les autres départements du pays.

Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir les documents constitutifs de l'offre et toute information supplémentaire à l'adresse mentionnée ci-dessous:

CRS Congo; rue Duplex, quartier

Blanche Gomes, Derrière l'ambassade des USA, Centre-Ville, Brazzaville, entre 08h00 et 16h00.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées sous enveloppe scellée à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 2 août 2018 à 16.00 heures locales et porter expressément la mention «AMI pour la location d'entrepôts pour le stockage des MILDA».

À l'attention: Mme le Acting Country Manager CRS/Congo

Adresse: Rue Duplex, quartier Blanche Gomes, Derrière l'ambassade des USA, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

Les offres devront être valables jusqu'au 31 mars 2019 sans qu'il y ait modification des termes et conditions précisées dans votre soumission.

N.B: Veuillez-vous munir d'une clé USB neuve afin d'obtenir une copie électronique de l'avis ou faites la demande à l'adresse suivante: bidroc@crs.org

Fait à Brazzaville, le 19 Juillet 2018

La Direction

Tarifs d'abonnement

Congo		Francophone	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	91 Euros	182 Euros
Expédié:	23.400	Autres pays d'Afrique	
1 an	Retrait sur place: 31.200	96 Euros	192 Euros
Expédié:	46.800	Europe	
		96 Euros	192 Euros
		Amérique-Asie	
		100 Euros	200 Euros
		France, Afrique	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires: UPS, WCA, etc.

Airtel Congo au chevet de l'hôpital de base Mama Mouebara d'Oyo

Se rapprocher un peu plus des communautés de chaque région du pays, afin de mieux les comprendre, et donc mieux les servir, tel est le leitmotiv de la société de téléphonie mobile Airtel Congo, appelée aussi «le réseau des smartphones». Après Dolisie, dans le département du Niari, il y a quelques semaines, M. Benoît Janin, Directeur Général de cette société, et sa délégation ont mis le cap sur Oyo, dans le département de la Cuvette, à environ 300km au nord de Brazzaville. Où ils ont offert des dons à l'hôpital de base Mama Mouebara. C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée mardi 10 juillet dernier, en présence de MM. Gaston Yoka et Roger Louzaya Mamingui, respectivement maire et du sous-préfet d'Oyo.

Ces dons étaient composés de médicaments, d'équipements post et préopératoires ainsi que de produits de première nécessité pour les nouveau-nés. Ils ont été réceptionnés par le Directeur Général de l'hôpital de base Mama Mouebara d'Oyo, le Dr Désiré Mviri.

Expliquant le sens de cette action philanthropique, Benoît Janin a dit: «Airtel, depuis des années, a été très impliquée dans sa responsabilité citoyenne, d'entreprise citoyenne. Elle fait beaucoup dans les œuvres sociales, soit en termes de santé, d'éducation, d'environnement, d'entreprenariat. Donc, aujourd'hui, on est à Oyo, parce qu'on voulait rencontrer un peu les communautés d'Oyo, des villes et des villages avoisinants. Pour nous, c'est important de bien comprendre nos communautés, nos clients, pour mieux les servir. Et puis, on était aussi ici pour faire un don à l'hôpital, en termes de matériel et post-opératoire, de kits pour les nouveau-nés. C'est



M. Benoît Janin



Dr Désiré Mviri

une façon, pour Airtel, de redonner aussi aux communautés qui nous soutiennent, depuis des années et des années...».

«Ce n'est qu'une première visite. L'objectif cette année étant, justement, qu'Airtel se rapproche un peu plus des communautés de chaque région du pays, afin de mieux les comprendre, et donc de mieux les servir. Airtel, entreprise citoyenne, a su, depuis des années, consacrer des

efforts importants en ce qui concerne ses actions de responsabilité sociale d'entreprises, et ce en bien de domaines, partout au Congo», a ajouté le Directeur Général d'Airtel Congo.

Il va de soi que cette énième action de bienfaisance d'Airtel Congo à l'endroit de l'hôpital de base Maman Mouebara d'Oyo n'a pas laissé indifférent le Directeur Général de cette structure sanitaire. «L'hôpital de base



Après avoir reçu le don des mains du DG d'Airtel Congo, le sous-préfet d'Oyo le remet, à son tour, au Directeur Général de l'hôpital de base Mama Mouebara



La délégation d'Airtel Congo pose avec les officiels et le personnel de l'hôpital

Mama Mouebara d'Oyo, par le truchement de son personnel, s'engage à en faire un bon usage. Au nom de Madame la ministre de la Santé et de la population, j'exprime nos sincères remerciements à Monsieur le Directeur Général d'Airtel et son personnel», a dit le Dr Désiré Mviri. «Mes impressions ne peuvent qu'être des impressions de joie. Vous savez qu'en ce moment, quand un ami vient vous accompagner, vous ne pouvez qu'être content. Nous sommes contents et remercions Airtel pour ce don. Vous savez qu'Airtel n'est

pas à son premier don dans cet hôpital. Donc, Airtel nous accompagne toujours, nous en sommes contents. Et puis, parlant de l'hôpital, vous comprendrez que cet hôpital est un hôpital de base du district sanitaire Oyo-Alima...Ce don va nous permettre de bien traiter et stabiliser nos patients. Nous ne pouvons que remercier Airtel pour ce geste», a-t-il ajouté.

Après la cérémonie de remise officielle des dons, M. Janin et la délégation qui l'accompagnait ont fait une visite guidée des différents services de

l'hôpital. Une visite qui a pris fin au service de maternité, où le Directeur Général d'Airtel Congo et sa délégation ont distribué des kits layettes aux nouveau-nés. «Je dis un grand merci à Airtel pour ce don et que Dieu fasse que l'entreprise aille de l'avant», a témoigné Mme Richini, mère d'un nouveau-né. Après Oyo, le tour échoira à Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha, d'accueillir, dans quelques semaines, le Directeur Général d'Airtel Congo et sa délégation, pour d'autres actions philanthropiques.

Handball/ Tournoi international de Brazzaville

Les Congolaises à l'épreuve des voisines

Le déroulement en décembre prochain à Brazzaville de la phase finale du Championnat d'Afrique féminin des nations constitue pour les Diables-Rouges dames une échéance importante. C'est ce qui explique l'engagement d'un entraîneur étranger, le Français Thierry Vincent, et le souci de la Fédération congolaise de handball de leur assurer une préparation adéquate. Cette semaine, elles sont à l'épreuve des Angolaises et de leurs homologues de la RDC dans cadre d'un tournoi international.



Une des leçons à retenir : l'agressivité de la défense angolaise



Les Diables-Rouges dames battues par les Angolaises au Gymnase Nicole Oba

Bravo pour l'idée de ce tournoi. Le plateau est de choix au Gymnase Nicole Oba. Et certainement riche d'enseignements en ce qui concerne le Congo. Qui a ouvert le bal avec l'Angola l'après-midi du mercredi 18 juillet. Pas de surprise: le match qui s'est terminé par la victoire de l'Angola (27-18/Mi-temps: 13-8). Mais, belle occasion pour le public congolais de découvrir les joueuses venues prêter main forte aux Diables-Rouges: la gardienne de but Jacqueline Oliveira, les arrières Audrey Bruno, Laurine Daquin et Bassarila Ndonga. Il voulait se rendre compte de leur force de frappe et se faire une idée de ce que le technicien français a pu apporter à l'équipe en à peine moins d'une semaine de préparation.

On ne pouvait pas attendre moins et merveilleuses des filles des Diables-Rouges new-look. C'est une équipe sans automatismes et qui se cherche encore. Autant dire que tout jugement hâtif reste à éviter à l'issue de leur défaite face à l'Angola. Il n'empêche. On peut relever son faible pourcentage de réussite sur les attaques qu'elle a menées. Les dix premières minutes de la première période de jeu, elle n'a inscrit que 2 buts en sept attaques; les dix minutes suivantes: 3 buts en neuf attaques; les dix dernières: 3 buts en dix attaques, soit un total de 8 buts inscrits en vingt-cinq attaques. La deuxième mi-temps a confirmé ces statistiques.

Sur le plan individuel, Thierry Vincent profite de ce tournoi pour passer en revue plu-

sieurs candidates possibles à la sélection qui défendra les couleurs du pays en décembre prochain. Avec tous les enseignements qu'il aura tirés, il va pouvoir en suite peaufiner l'amalgame, améliorer l'homogénéité de l'équipe et créer l'esprit de corps nécessaire. Pour revenir au match, le public a finalement vu une équipe d'Angola alerte en attaque, compacte en défense et où a régné une gardienne de but (Helena Chidi Cawela) imposante par sa stature et son efficacité. Privée de ses pions majeurs elle a joué simplement et honnêtement. Les remplaçantes alignées par le coach Morten Sabak ont d'évidentes individualités, à l'image d'Isabela Wanguima (6 buts) pour qui le public a eu beaucoup de sympathie (elle a été désignée meilleure joueuse de la partie) et de Helena Gilda Simao (7 buts). Les Angolaises ont disputé normalement leur second match jeudi 19 juillet au moment où nous mettons sous

presse, et retrouveront le Congo vendredi 20 juillet. Nous y reviendrons.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Angola bat Congo (27-18). Arbitres: Maurice Assignon et Jacob Akpatsa (Togo)

Congo: Jacqueline Oliveira, Magalie Bazekene; Mouélé Missamou (3), Vija Eyoma-Yoma (2), Maryes Iwangou (2), Belvina Mouyamba, Grâce Bikindou, Chardène Mondima (2), Chantal Okamba, Klenn Divoko-Divoko (1), Princia Itoua (1), Laurine Daquin (3), Edwige Mavoungou (2), Patience Okambade, Bruno Audrey (2), Bassarila Ndonga. Coach : Thierry Vincent.

Angola: Helena Chidi Cawela (1), Rassana Adao, Teresa Ferreira, Liliana De Silva (3), Luisa Santana Kiala (2), Elizabeth Jurema Falgo (1), Helena Gilda Simao (7), Cristina Branco, Vivalda Patricia Fernando (2), Candida Dani José (1), Msamuel Alberto, Wuta Dombaxi (2), Dalda JUDITH franklin Peres (2), Janete Dos Santos, Isabela Evelize Wangimba Guialo (6). Coach: Morten Sabak

Football

CARA impuissant à Bamako

En déplacement à Bamako où il en a décousu avec Djoliba AC du Mali en match comptant pour la troisième journée du groupe C de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, CARA a concédé mercredi 18 juillet sa deuxième défaite (0-2) à l'extérieur. Relancé par ce succès, Djoliba rejoint Williamsville (Côte d'Ivoire) à la deuxième place avec 4 points. Vainqueur 1-0 des Ivoiriens un peu plus tôt, Enyimba FC (Nigeria) mène la danse dans cette poule avec deux points d'avance. Le CARA est dernier, mais avec seulement une longueur de retard sur son bourreau du jour.

Réformes sportives

Une bonne nouvelle: l'harmonisation des saisons sportives

Le directeur général des Sports, Brice Merlin Lépébé, était face à la presse dernièrement pour divulguer la circulaire du ministre des Sports Hugues Nguélonde définissant la période de déroulement des saisons sportives au Congo et les aspects liés au partenariat entre le département des Sports et les fédérations sportives nationales. Le ministère des Sports et de l'éducation physique a innové! Désormais, le déroulement des saisons sportives est fixé du 1er octobre au 31 août de chaque année. C'est dans cet intervalle de temps, a expliqué Brice-Merlin Lépébé, que toutes les fédérations sportives nationales doivent réaliser leurs programmes d'activités respectifs: championnats, matchs amicaux et autres, stages de formation, etc. Quant à l'intersaison, elle dure un mois, du 1er au 30 septembre. En raison de la nouvelle disposition, la circulaire rend obligatoire les visites médicales présaison sportives dans les centres agréés par l'Etat. Elles commencent un mois avant le début de la saison sportive visites médicales. Décidant cela, les fédérations sportives nationales sont tenues de déposer à la direction générale des Sports leurs programmes d'activités deux semaines avant l'ouverture de la saison sportive. Par ailleurs, toute activité programmée et réalisée fera l'objet d'un rap-



Brice Merlin Lépébé, directeur général des Sports.

port à déposer deux semaines maximum à la direction générale des Sports. De même, à la fin de la saison sportive, elles sont tenues de fournir des informations relatives au nombre de leurs licenciés par catégorie, des entraîneurs par niveau, des arbitres par niveau et des autres officiels techniques par niveau. Afin de préparer la relève dans chaque discipline sportive, il est fait obligation à chaque fédération d'organiser sa discipline dans toutes les catégories d'âges. Les petites catégories, a insisté le directeur général des Sports, constituent le sous-bassement du sport congolais. La circulaire rappelle qu'aucune assistance financière, matérielle et technique du ministère en charge des sports ne sera accordée à une fédération

pour une activité non-programmée. Et qu'à la fin de la saison sportive, les fédérations seront évaluées suivant plusieurs critères, notamment le nombre des ligues opérationnelles, le nombre d'activités liées à la vulgarisation réalisée sur toute l'étendue du pays, le nombre d'athlètes, d'entraîneurs, d'arbitres et d'autres officiels techniques formés, le nombre de compétitions départementales, interdépartementales et nationales organisées par catégorie d'âge. Des Oscars du sport seront organisés chaque 29 décembre.

Il faut espérer que ce texte enfanté avec le consentement du mouvement sportif national ne sera pas cauté sur une jambe de bois.

G.-S. M.

Dolisie

Mort de Jacques Roger Mayinguila

Nous avons appris la mort, le 9 juin dernier à l'hôpital de référence de Dolisie, de Jacques Roger Mayinguila. Il avait 56 ans. L'inhumation a eu lieu mercredi 20 juin 2018 au cimetière privé de Manganzi, en présence de nombreux sportifs, élèves et collègues de service.

Pour les sportifs, Jacques Roger Mayinguila était membre du comité de soutien des Fauves du Niari. Mais, il a d'abord été entraîneur de football. Il a eu la responsabilité technique de plusieurs équipes du Niari: Socobois, Sonad'eau, Elecsport et Pélerin. Cet attachement au sport lui a valu en 2016 la nomination au poste de directeur technique de la ligue départementale de football du Niari. Poste qu'il a gardé jusqu'à

son dernier souffle. A noter: il était également l'entraîneur de l'équipe de handball de son établissement scolaire. Mais pour d'autres, Jacques Roger Mayinguila était simplement enseignant de carrière. Il était sorti de l'Ecole normale des instituteurs (ENI) de Brazzaville. Son Certificat de fin d'études des écoles normales (CFEN) sous les bras, il a dispensé les cours des sciences naturelles au CEG de Ouessou (Sangha), au CEG André Grenard Matsoua (Brazzaville), au CEG de Tsimba dans le district de Moutamba (Niari). En 1996, il est détaché de l'enseignement actif pour devenir surveillant général au CEG de l'Unité, à Dolisie, où il a passé 22 ans. C'est dans cette fonction que la mort l'a surpris le 9 juin dernier, jour de son anniversaire puisque étant né le 9 juin 1962



à Mfila, dans le district de Mouyondzi. Adieu Jacques Roger! Nous adressons nos vives et sincères condoléances à ta famille par ton brutal départ.

Equateur Denis NGUIMBI et Deff MOUKALA-NGONO

ANNONCE DE DECES

Les familles EWA et NGAMBOMI ont la profonde douleur d'annoncer aux parents et amis le décès à Brazzaville, le 5 juillet 2018, des suites d'une courte maladie, de leur fille, nièce, mère et tante, Marie-Céline EWA NIANDINGA. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis 70, rue Mbochi, à Poto-Poto (Brazzaville). Le programme des obsèques vous sera communiqué plus tard.




BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056